THE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LOS ANGELES

THE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LOS ANGELES

L'UNIVERSITÉ FRANÇAISE

ET LA

JEUNESSE SERBE

A partir du 1er août 1917, majoration temporaire de 20 °/₀.
(Décision du Syndicat des Éditeurs du 27 juin 1917.)
Ce livre doit être vendu au prix de 3 fr. 60 net.

46447

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

L'UNIVERSITÉ FRANÇAISE

ET LA

JEUNESSE SERBE

PAR

Amédée MOULINS

Ouvrage orné de 8 gravures hors texte.

BRUXELLES ET PARIS

LIBRAIRIE NATIONALE D'ART ET D'HISTOIRE

G. VAN OEST ET Cie, ÉDITEURS

1917

Stack
Annex
5
56
95

LA BEJANIA DES ÉCOLIERS

C'est à la Commission des Affaires extérieures de la Chambre des députés, et en particulier à M. Honnorat, député des Basses-Alpes, qu'appartient l'initiative de l'admission des jeunes Serbes exilés dans les établissements scolaires de France.

Dès le début des hostilités, M. Honnorat avait émis l'idée que dans l'intérêt commun de la Serbie et de la France, il convenait de réserver à nos alliés les places libres de nos lycées et de nos collèges. Ce faisant, il reprenait en le réduisant un projet qu'il avait amorcé lors de la discussion du budget de 1913 : Créer dans nos écoles secondaires des sections spéciales où les étrangers, groupés par nations, recevraient la culture française et d'où sortiraient, pour l'avenir, des propagateurs de notre civilisation. La Serbie avait adhéré avec enthousiasme à ce projet, et, sur la proposition de M. Milivoyé Sinitch, la Société des professeurs de l'enseignement secondaire avait demandé au gouvernement de Belgrade de conclure une entente avec celui de Paris « pour que les orphelins des soldats morts pour la patrie pussent venir faire leurs études en France ».

2052231

La question était à l'étude lorsque l'offensive germanique et la trahison des Bulgares vinrent ruiner la Serbie. Pendant que l'armée serbe résistait avec l'héroïsme que l'on sait, la population civile fuyait devant l'invasion, et privés de leurs pères, séparés de leurs parents, les enfants eussent misérablement succombé si la France ne les avait recueillis.

Le 26 novembre, la Commission des Affaires extérieures demanda au Président du Conseil, Ministre des Affaires Étrangères « de vouloir bien, d'accord avec son collègue de l'Instruction Publique, offrir officiellement au Gouvernement Serbe de recevoir dans nos lycées les élèves de ses Gymnases » et le même jour M. Honnorat présenta un amendement à la loi de finances, amendement signé par tous ses collègues de la Commission, et tendant à ouvrir au budget un crédit de 120.000 francs. A l'unanimité la Commission du budget accepta cet amendement en ramenant cependant le crédit à 100.000 francs, et sur la proposition du rapporteur général, M. Raoul Péret, la Chambre, bientôt suivie par le Sénat, incorpora la dépense aux douzièmes provisoires.

En décidant d'accueillir les jeunes Serbes dans les établissements scolaires de France, le Parlement accomplissait un acte de justice et d'humanité ; il rendait hommage au courage des soldats du roi Pierre, défenseurs en Orient de la liberté des peuples, et au stoïcisme de leurs enfants, engagés, au moment même où la France les appelait à elle, dans les horreurs de la retraite.

Ce que fut cette retraite à travers l'Albanie hostile

et le Monténégro sans ressources, les correspondants de journaux et les membres des missions françaises nous l'ont appris. La faim, le froid, les embûches à tous les pas, la mort par la nature et la mort par les hommes, terribles compagnons pour les adultes, combien pires pour des enfants et des adolescents. C'était la marche sans repos, par la pluie, par les tourmentes de neige, sur des sentiers de chèvres longeant des abîmes, avec, pour toute nourriture, un peu de pain de maïs, dont le kilo se payait de 10 à 35 dinars en argent, quand les Albanais consentaient à en céder quelques morceaux.

La piste était jalonnée de bœufs et de chevaux crevés; spectacle plus terrible, des hommes morts de froid et de fatigue gisaient en travers de la route; des femmes, des enfants en haillons, aux yeux hagards, demi-fous, essayaient de calmer la faim qui les rongeait en mordant à pleines dents dans les cadavres des animaux à moitié pourris.

Et ce furent les nuits passées dans de vieilles masures où la neige passant à travers la toiture vermoulue tombait en pluie sur les fugitifs et sur leur misérable feu. Après avoir grelotté toute la nuit, ils devaient, dès l'aube, se remettre en route, marcher sans repos toute la journée, pour passer une autre nuit semblable à la précédente.

« Et cependant, fait remarquer M. Knéjévitch, secrétaire au Ministère de l'Instruction Publique, à qui nous empruntons ces détails, je traversais l'Albanie pendant les premiers jours de l'exode, lorsque les habitants nous dépouillaient mais ne s'embus-

quaient pas encore sur les sentiers pour nous tuer traîtreusement. Quelques jours après mon passage, ils commençaient à attaquer et à assassiner.

« De plus, mes fils et moi étions en de très bonnes conditions, nous avions de l'argent, nous étions sains, bien habillés, bien chaussés, relativement bien nourris et nous n'avions passé aucune nuit à la belle étoile, sur la neige, au vent, sans couverture. Vous pourrez maintenant vous imaginer ce que devaient souffrir mes compatriotes moins fortunés que nous, et ils sont l'immense majorité. Et les enfants sans parents. Et les mères avec de petits enfants, et un prêtre dont le fils, garçon de seize ans, était mort sous ses yeux, à une demi-heure de marche de Scutari ».

Écoutez maintenant les enfants serbes.

« J'ai vu, dit l'un, beaucoup de chevaux qui tombèrent du haut d'un rocher escarpé et qui se tuèrent; j'ai vu aussi beaucoup de mes camarades qui moururent de faim et de fatigue. Nous couchions dehors, dans la neige et dans la boue, et le lendemain matin, il y en avait souvent qni étaient morts de froid. » (Katicht Velimir, lycée de Moulins).

« Nous n'avions pour nous échapper, dit un autre, que les sauvages et désertes montagnes d'Albanie, une route inconnue sans autres jalons que des cadavres et des moribonds, dans la glace et la neige, sans vivres ni abris, frôlant à chaque pas la mort. Près de la frontière gréco-serbe un Albanais armé d'une hache m'attaque pour un bidon turc que j'avais sur l'épaule; mes camarades viennent à mon secours et

l'Albanais se contente de prendre le bidon. » (Kotzitch Nikolas, lycée de Moulins).

Un troisième marche pendant trois mois, passant les rivières à gué, et mouillé jusqu'aux os couche à la belle étoile dans la nuit glacée. Pour toute nourriture, des grenades, trop heureux quand un Albanais consentait à lui vendre à prix d'or un morceau de pain de maïs moisi (Loukovicht Milivoyé, lycée Lakanal).

« Pour descendre les pentes neigeuses, on s'asseyait et on se laissait aller; maintenant tout cela semble drôle, mais à ce moment, quand on était obligé de rouler par-dessus les morts, c'était bien triste. » (Jivantchevitch Ilia, lycée de Lyon).

« Le vent transperçait les vêtements glacés, la faim tiraillait les estomacs, et ces enfants n'osaient même pas toujours dormir, car, s'ils s'étaient endormis, le froid les eût tués » (Jekitch Ouroch, lycée de Lyon).

Des alertes continuelles les tenaient en éveil. « Nous arrivâmes, raconte l'un d'eux, devant une rivière où les Albanais ont coutume de passer les voyageurs, mais il faisait nuit et nous ne trouvâmes personne. Nous nous installâmes pour passer la nuit le plus commodément possible. Au bout d'une heure nous entendîmes des pas venir à nous, ce qui nous effraya beaucoup, car nous crûmes que c'étaient ces Albanais qui la veille avaient tué un major et sa famille ; nous les avions vus dépouiller ces pauvres gens et les jeter dans un précipice. » (Dimitriyevitch Branislav, lycée de Lyon).

Et toujours les affreux spectacles de douleur et de

mort. « Nous franchissions des défilés à côté desquels se creusaient des abîmes remplis de cadavres de chevaux. La mauvaise odeur nous empêchait de respirer. Les cadavres des pauvres soldats ou des réfugiés étaient bien nombreux aussi. » (Yekitch Ouroch, lycée de Lyon).

Gravissant une montagne, un enfant aperçut dans un buisson un homme qui tremblait, étendu devant un feu éteint. S'étant approché, il lui demanda : « Qu'as-tu, mon ami ? » La voix qui lui répondit était si faible qu'il ne put l'entendre ; mais il vit que cet homme mourait, tenant un morceau de viande, c'était un soldat serbe (Krsmanovitch Radoyé, collège de Saint-Marcellin).

Un autre conservera toujours devant ses yeux l'image d'une femme gelée, couchée au milieu d'un sentier, le visage pâle et ridé de douleur, les yeux élargis comme s'ils cherchaient la lointaine patrie et la maison natale. Elle tenait fortement, comme si elle craignait de le lâcher, un enfant enveloppé de misérables langes, qui, les lèvres attachées au sein de sa mère, dormait du sommeil éternel. Tous passèrent sans retourner la tête, et la femme demeura inconnue, ensevelie peu à peu par la neige qui se hâtait de lui faire un tombeau (Ilitch Mirko, lycée de Lyon).

Quelques-uns disent s'être endurcis à ces scènes terribles et avoir marché auprès des cadavres avec une entière indifférence (Simitch Yesdimir, lycée de Moulins). Mais la plupart avouent que les souffrances de la marche à travers les montagnes albanaises resteront éternellement gravées dans leurs esprits, et que

les événements les plus gais ne pourront pas les effacer (Ilitch Mirko, lycée de Lyon). Qu'il est tragique ce cri d'un enfant de seize ans : « Il me semble qu'être mort est une chose très agréable; mais regarder la mort devant soi c'est vraiment affreux ! » (Jivantchevitch Ilya, lycée de Lyon).

Une vieille chanson serbe dit :

« Si l'eau de toutes les mers se transmuait en encre,
Si les garçons du monde entier devenaient des scribes
Et écrivaient toute une année
Ils ne pourraient pas écrire tous mes chagrins ».

Cette chanson a dû revenir bien souvent sur les lèvres des exilés.

Ceux qui résistèrent à tant de fatigues, par petits groupes ou isolément atteignirent Salonique ou Scutari. Ceux qui parvinrent à Salonique y trouvèrent secours et réconfort auprès des autorités militaires françaises. Pour les autres le terme du voyage ne marquait pas la fin des maux. Qu'allaient devenir tous ces enfants dans une ville où accouraient tous les réfugiés civils, où le Quartier Général s'installait, où se rassemblaient les débris de l'armée? La famine qui les avait torturés dans les montagnes d'Albanie les guettait de nouveau. La situation devenait intolérable pour ces malheureux qui n'avaient plus qu'un désir, partir, partir pour l'Italie, la France, s'exiler encore et encore plus loin, mais partir sans retard, fuir à jamais cette terre de souffrances.

C'est alors qu'arriva la décision du gouvernement français qui offrait de recueillir les élèves des gym-

nases serbes inaptes au service militaire ou que leur âge n'appelait pas encore à porter les armes. Au bout de quinze jours, quinze cents étaient inscrits. Le rendez-vous pour l'embarquement était fixé à Saint-Jean de Medua. Huit cents environ s'y rendirent seuls ou avec leurs parents; les autres se mirent en route sous la conduite de MM. Obradovitch, Inspecteur de l'Enseignement secondaire, et Knéjévitch, secrétaire au Ministère de l'Instruction Publique; la colonne, qui comprenait dix-huit jeunes filles, couvrit en un jour l'étape de quarante-cinq kilomètres qui sépare Scutari de Saint-Jean de Medua; le 1er janvier à neuf heures du soir, ils mettaient le pied sur le rivage de l'Adriatique.

Il faisait beau; des tentes avaient été dressées sur le rivage, tout le monde campa en attendant la venue des navires qui devaient transporter les fugitifs en France. Cette vie n'était pas sans charmes pour les jeunes Serbes amoureux de la liberté et que le manque de confort ne surprenait pas. Ils supportaient plus difficilement le rationnement de la nourriture; ils durent se contenter de biscuit et de conserves de bœuf, et bien souvent confondre dans un même repas le déjeuner et le dîner et dormir pour n'avoir pas à souper.

Quand la trompette qui annonçait la venue d'aéroplanes ennemis retentissait, on abandonnait les tentes pour se mettre à l'abri des rochers, les avions survolaient le campement, lançaient leurs bombes et repartaient, poursuivis par le tir des batteries; la vie recommençait jusqu'à une nouvelle alerte. Ou bien

Arrivée de réfugiés serbes à Marseille.

c'était un bateau qui sombrait, torpillé, frappé par une mine, et le désespoir était grand quand on apprenait qu'un chargement de farine était allé au fond de l'eau, de cette farine si rare, si ardemment disputée.

Enfin le 6 janvier arrivèrent deux bateaux italiens, dont l'un, la *Città de Bari*, destiné au transport de la Colonie scolaire. Quatre cents élèves des plus âgés s'y embarquèrent et le bateau leva l'ancre le même jour à six heures du soir, salué par un hydro-avion autrichien qui lança deux bombes ; l'une tomba sur le port, et la seconde à quarante mètres du navire, soulevant une colonne d'eau de vingt mètres de haut, et semant la panique parmi les passagers. Le voyage s'effectua heureusement sous la protection des torpilleurs alliés, et le 7 au soir la colonie débarquait à Brindisi. Elle n'y resta que vingt-quatre heures dans des baraquements édifiés sur la plage; le lendemain soir, à onze heures, elle prenait place dans un train spécial à destination de la France, et après un voyage sans incidents elle arrivait enfin à Modane.

Les enfants au-dessous de quinze ans, les femmes, les jeunes filles qui n'avaient pas pu trouver place sur la *Cita de Bari,* s'embarquèrent le 7 janvier sur un bateau sanitaire sous la conduite de deux professeurs et d'une institutrice. La malchance voulut qu'à peine sorti du port, le navire fût capturé. Après une captivité de cinquante-quatre heures les Autrichiens le relâchèrent, et il parvint sans nouvelle alerte à Bastia.

Un autre groupe de fugitifs se réunit à Salonique. Il était composé en majeure partie d'habitants de la

Nouvelle Serbie, des contrées acquises au traité de Bucarest en 1913. Pour quelques-uns, ceux de Monastir et des régions frontières, le passage en Grèce se fit sans trop de fatigues, mais la plupart souffrirent des peines terribles; nombreux furent ceux qui moururent de faim, ou qui, couchés dans la neige et la boue glacée, s'endormirent pour ne plus se réveiller. Le récit qu'a fait un des rescapés de tant de misères, beaucoup pourraient le refaire. « La pluie tombait à torrents, dit-il, et après une heure de marche nous étions trempés jusqu'aux os. Le petit ravin dans lequel nous nous trouvions à ce moment se remplit des eaux qui descendaient des collines voisines. Le sort était contre nous, mais cela ne nous faisait pas de peine puisque nous étions déjà mouillés par la pluie, et nous avancions à pas lents dans l'eau qui nous arrivait jusqu'aux bras. Quelque temps après, cette pluie cessa, immédiatement suivie d'une tourmente de neige qu'accompagnait un ouragan d'un vent glacial. L'eau gelait sur nos vêtements. De pauvres gens, terrassés par le froid, tombaient et disparaissaient sous la neige pour ne plus se relever.

« Tout le long du sentier on voyait des cadavres d'hommes et d'animaux couverts de glace. Seuls quelques morceaux de pain que j'avais dans mon sac me redonnaient de l'énergie. Mais je ne pus résister à la faiblesse physique, je tombai, je me crus perdu et je souhaitai la mort de tout cœur, comptant avec impatience les derniers moments de ma vie. La vue d'une vieille maison albanaise en ruines où je pouvais passer la nuit me rendit une nouvelle énergie.

Je rassemblai toutes mes forces et par un effort surhumain je l'atteignis ; je trouvai la nuit douce, malgré qu'il n'y eût pas de feu ». (Simitch Yesdimir, lycée de Moulins).

Le groupe de Salonique fut embarqué sur la *Chaouïa* et sur la *Sant-Anna*, à destination de Marseille, où il arriva le 25 décembre. Les trois cents enfants qui le composaient étaient la plupart de grands garçons et des jeunes filles ; à peine y en avait-il une douzaine entre trois et dix ans, et quelques bébés que leurs mères avaient emportés dans leurs bras ; si bien que l'Association des orphelins de la Guerre, qui dès la première nouvelle de l'exode avait offert de recueillir les jeunes orphelins dans son établissement de Juan les Pins, n'en eut aucun à hospitaliser. Et c'étaient là ceux des Serbes qui, rapidement évacués des grandes villes, avaient relativement le moins souffert. On peut s'imaginer d'après cela les pertes effrayantes qui décimèrent les bandes en fuite par l'Albanie et le Monténégro.

Les arrivées de bateaux se succédèrent encore pendant quelque temps en Corse et sur le Continent. Bon nombre d'écoliers avait accompagné les troupes serbes jusqu'à Corfou, on en fit trois groupes ; le premier, qui comprenait environ trois cents élèves, partit le 2/15 février pour Ajaccio ; le second, cent quatre-vingts, s'embarqua le 8/21 pour Alger ; le troisième, cent soixante-dix, quitta Corfou le 4/17 mars à destination de Marseille. Aucun incident ne marqua ces voyages. Si bien qu'au bout de quelques mois trois mille élèves ou étudiants serbes se trouvèrent rassemblés sur la terre de France.

DU DÉBARCADÈRE A L'ÉCOLE

Après avoir amené les écoliers serbes à bon port, il fallait leur assurer le vivre et le couvert, les répartir entre les centres universitaires qui devaient les recueillir, les conduire à destination ; la tâche eût été lourde en tous temps; avec les ressources précaires dont on disposait, avec une organisation que les circonstances n'avaient pas permis de mettre au point, avec les difficultés qui naissaient de la différence des langues et des usages, elle se trouvait singulièrement accrue. Le dévouement inlassable de quelques hommes, leur ingéniosité, leur sollicitude toujours en éveil, et aussi le concours empressé du public surmontèrent tous les obstacles. Le Ministère de l'Instruction publique assura la direction générale et coordonna les efforts; chacun fit son devoir; mais il est juste d'insister sur la part qui revient dans cette œuvre commune à ceux qui plus particulièrement s'occupèrent de chacun des trois grands groupes constitués : à Marseille, M. Havard, Inspecteur d'Académie, secondé par M. Port, Inspecteur général de l'Économat; à Aix-les-Bains, M. Alengry, Recteur de l'Académie de Chambéry, aidé par M. Delor,

Directeur de l'École primaire supérieure ; en Corse, le Vice-Recteur, M. Thalamas.

I. Le 2 décembre 1915, le Ministre de l'Instruction publique écrivait aux Recteurs : « La jeunesse serbe est obligée de quitter sa patrie ; elle ne peut trouver un asile sûr ni dans le Monténégro envahi, ni en Albanie, ni en Grèce. L'Angleterre organise une grande colonie en Chypre pour les enfants du peuple. La France voudra prendre aussi sa part de cette offre généreuse. Si les ressources nécessaires sont trouvées, plusieurs centaines de jeunes Serbes appartenant aux familles aisées, capables de faire des études, seraient hospitalisés là où il serait possible dans nos lycées et collèges. Ils seraient répartis en groupes, avec un surveillant serbe pour trente enfants. Une demande de crédit est déposée au Parlement pour couvrir les frais de cette hospitalisation d'après nos tarifs de pension. Un comité se forme pour diriger cette délicate opération avec le concours de la Commission des Affaires extérieures de la Chambre, des Ministères des Affaires étrangères et de l'Instruction Publique et de la légation de Serbie.

« Je sais que dans les circonstances actuelles, avec un personnel réduit, cette hospitalisation présente de réelles difficultés. L'organisation des dortoirs et réfectoires, l'alimentation, la surveillance, l'enseignement même sont autant de problèmes dont la solution rapide est malaisée. Mais il ne sera pas dit que nous sommes restés insensibles et impuissants en présence de telles infortunes. Je compte entièrement sur votre initiative et votre dévouement. Vous stimulerez de

toutes vos forces la bonne volonté et l'activité des administrations collégiales ; vous intéresserez à cette œuvre votre personnel ; vous solliciterez, lorsqu'il pourra être nécessaire, l'appui des autorités préfectorales, militaires et municipales ».

On ne s'adresse jamais en vain chez nous à l'initiative et au dévouement ; l'appel du Ministre fut entendu comme il était à penser qu'il le serait. Administrations universitaires et Municipalités rivalisèrent de zèle pour aménager des locaux où recevoir les exilés ; on avait recommandé l'économie, les offres pécuniaires furent nombreuses, et si multipliées les demandes d'enfants qu'à son grand regret le Ministère ne put les accueillir toutes. Les demandes n'émanaient pas seulement de chefs d'établissements secondaires ou primaires, mais de simples particuliers offraient de prendre à leur charge l'entretien et l'éducation d'un jeune Serbe. Ici, c'est un cantonnier qui demande à élever, nourrir et entretenir sans rémunération une orpheline serbe refugiée en France et âgée d'au moins quatre ans. Cette enfant trouvera dans sa maison l'affection dont elle est privée et tous les bons soins que réclame son état. Là, c'est la femme d'un médecin, elle-même docteur en médecine, qui serait disposée à hospitaliser une jeune Serbe de dix à quinze ans et lui ferait suivre avec sa fille les cours du lycée. Une dame, mère d'une fillette de neuf ans, offre d'habiller une petite Serbe de sept à huit ans et de verser dix francs par mois, à la maison où serait placée sa petite protégée. Une autre enfin se propose d'adopter un orphelin qu'elle élèvera

avec ses fils, et à l'appui de sa demande elle écrit : « Ma santé étant refaite, mon appartement suffisamment grand, il partagera notre affection, nos ressources ; nous tâcherons d'en faire un fils digne de ces admirables héros de Serbie et un homme d'énergie et de bien qui reprendra et refera sa malheureuse patrie. » De toutes les classes de la société, de tous les milieux des demandes analogues arrivèrent au Ministre, qui ne pouvait les accueillir.

Pendant ce temps, l'organisation se poursuivait dans les lycées, collèges et écoles primaires supérieures. Mieux que de longs discours quelques extraits des rapports adressés par les chefs d'établissement permettront de se rendre compte des difficultés qu'ils eurent à surmonter et de l'empressement avec lequel ils accueillirent les suggestions de la circulaire ministérielle ; ces rapports font ressortir aussi la spontanéité des concours offerts par les Municipalités à l'État et l'unanimité avec laquelle corps constitués et particuliers unirent leurs efforts pour mener à bien l'œuvre de solidarité proposée à leur générosité.

Lycée de Nîmes. — Un dortoir tout neuf et à cabines séparées est disponible. Nous pourrions y recevoir vingt-sept enfants et un surveillant. Il n'y a pas d'autre dortoir disponible mais deux grandes salles du second étage, à greniers plafonnés et propres, pourraient à la rigueur être aménagés en dortoir.

Lycée de Moulins. — Le dortoir, ou plutôt les deux dortoirs, l'étude, tout est prêt. Les lits ont été fournis par des personnes de Moulins. Chaque jeune Serbe aura son correspondant chez qui il trouvera la five deamille.

Lycée d'Annecy. — Il conviendrait d'installer deux groupes d'enfants (chacun de trente environ), l'un dans un dortoir non utilisé, l'autre dans l'ancienne salle des fêtes facilement transformable. Le maire d'Annecy, dont vous connaissez le dévouement à tous les intérêts de nos établissements universitaires, a offert spontanément au Proviseur dix-sept lits complets.

Lycée de Nice. — Je compte transformer en dortoir notre troisième réfectoire qui pourrait contenir trente lits.

Lycée d'Agen. — Le lycée d'Agen a quinze places disponibles; mais en transformant une salle de classe en dortoir, il peut en avoir vingt-cinq.

Lycée de Tournon. — (Rapport du recteur de Grenoble). La Société historique et archéologique des Amis de Vienne, pour laquelle j'ai fait récemment une conférence au profit des Serbes, m'a envoyé une somme de 1.940 fr. 80, bénéfice net de cette séance. Cette somme, jointe à un crédit de 1.000 francs que le comité serbe de Grenoble met aussi à ma disposition, me donne les ressources nécessaires pour acheter le matériel complet de dortoir nécessaire à l'hospitalisation de vingt élèves serbes au lycée de Tournon.

Collège d'Ajaccio. — M. le Maire a consenti à donner, pour un groupe de trente élèves, une salle du musée, incluse dans le collège et qui servirait de dortoir ; de plus, il donnerait trente lits pris sur ceux qu'il avait montés en vue d'un hôpital municipal temporaire.

Collège de Fontainebleau. — Il nous reste vingt-

cinq lits disponibles, mais comme je suis assuré que la ville prêterait le plus large concours à l'œuvre de solidarité en question, et prendrait à sa charge, pour le temps nécessaire, la location des lits complets et confortables dont on aurait besoin, j'indiquerai comme chiffre d'enfants pouvant être reçus dans de bonnes conditions à tous les points de vue cinquante à cinquante-cinq.

Collège de Bagnères-de-Bigorre. — Le matériel sera prêté par les familles de nos élèves ou des personnes amies de la maison.

Collège de Villefranche-sur-Saône. — Grâce au concours empressé que j'ai trouvé auprès de la Municipalité, qui a mis à notre disposition draps, couvertures, linge en quantité au moins suffisante pour parer au plus pressé, tout est prêt pour recevoir au Collège les vingt-cinq jeunes Serbes qu'il doit hospitaliser.

Collège de Manosque. — Les lits nous manquent, et avec les lits, les objets de literie. Mais je suis absolument certain que la bourgeoisie de Manosque se fera un plaisir de tout nous procurer par des dons en espèces ou en nature au premier appel que je ferai à sa générosité.

École primaire supérieure de Bagnols (Gard). — Je dispose à l'heure actuelle des locaux et de tout le matériel nécessaire au logement et au couchage des élèves (lits, draps, matelas, couvertures, etc...) et même d'effets de lingerie (caleçons, chemises, chaussettes, etc...) que la municipalité met à mon entière disposition. La municipalité mettra également à notre disposition, dès leur arrivée, une grande pro-

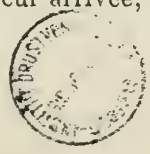

priété où ils pourraient se livrer à des travaux agricoles.

École primaire supérieure de Beaumont de Lomagne. — Je dispose de trente lits pouvant être mis à l'usage des jeunes Serbes. Chaque élève interne, dans un sentiment patriotique, prêterait à l'une de ces victimes de la guerre les draps, serviettes et couvertures qui lui seraient nécessaires.

École primaire supérieure de Bourg-de-Péage. — L'adjoint au maire, industriel, administrateur des hôpitaux de la ville, s'engage à faire aménager un dortoir spécial et à loger et nourrir, sans rien demander à l'État, vingt écoliers serbes et un surveillant.

École primaire supérieure de Saint-Vallier. — Vingt lits ont été préparés par les bons soins de la Municipalité.

École primaire supérieure de Grenoble (rapport du Recteur). — La souscription publique que j'ai pu organiser permettra de recevoir environ trente écoliers. Tous les frais, acquisition d'un matériel complet, literie, linge, entretien mensuel des écoliers, seront supportés par les souscripteurs, à savoir par quelques industriels et universitaires grenoblois, par les écoliers de Grenoble et environs, y compris les écoles libres, par le Comité du Commerce et de l'Industrie, et par l'ouvroir des fonctionnaires de l'Isère.

Collège de jeunes filles du Luc. — La municipalité se chargera des frais d'installation nécessaires pour recevoir de vingt à vingt-cinq jeunes filles serbes.

École primaire supérieure de jeunes filles de Tours. — L'école primaire supérieure de jeunes filles de

Tours, dans son désir de recevoir un groupe de jeunes filles serbes, vient d'ouvrir une souscription dont le montant s'élève déjà, au bout de quelques jours, à plus de 4.000 francs.

II. Pendant que nos principaux, proviseurs, directeurs se préparaient ainsi à recevoir leurs hôtes, les centres de Marseille et d'Aix-les-Bains travaillaient à répartir les réfugiés au fur et à mesure qu'arrivaient les convois.

Dès le 15 décembre, le centre de Marseille avait été avisé de l'arrivée prochaine d'un grand nombre d'écoliers serbes; le 23 décembre, M. Novakovitch, professeur, venait se mettre à la disposition de M. Havard. Dans les premiers jours de janvier, il fut remplacé par M. Obradovitch, inspecteur de l'enseignement secondaire, qui, malade, en proie à une fièvre violente, exerça cependant ses fonctions avec une énergie, un zèle, une modestie tout à fait remarquables.

La situation était difficile; toutes les grandes écoles des environs du port ayant été réquisitionnées par l'autorité militaire et les hôtels d'émigrants étant remplis de réfugiés, il était impossible de trouver près de la Joliette un local où hospitaliser provisoirement les exilés. Heureusement le Préfet, dont le concours ne fit jamais défaut à l'autorité universitaire, obtint que la grande école privée de Saint-Éloi et les écoles publiques de la rue François-Moisson, précédemment occupées par des hôpitaux, fussent affectées au service des Serbes, qu'il fut possible d'hospitaliser quelques jours avant leur départ.

Dès lors les opérations de réception, de répartition et d'embarquement se succédèrent rapidement. Lorsque les navires arrivaient, on commençait par séparer les jeunes Serbes destinés aux écoles de ceux dont s'occupait le service des réfugiés. Tandis que ces derniers étaient envoyés dans différents hôtels de la Joliette, les jeunes filles étaient dirigées vers l'école de filles de la rue François-Moisson, leurs frères et leurs parents vers l'école de garçons voisine, et tous les autres écoliers vers l'école Saint-Éloi. L'école Saint-Éloi était administrée par l'autorité militaire, les écoles de la rue François-Moisson par trois institutrices désignées par M. Havard, l'une chargée de l'administration générale, l'autre de l'infirmerie et des services de propreté, la troisième du vestiaire [1]. La toilette des écoliers faite, et ce n'était pas une opération sans importance car la plupart étaient dans un état de saleté lamentable, on leur servait un repas copieux, et quand ils étaient reposés, on les promenait sous la conduite d'élèves français ; les élèves de l'École primaire supérieure de jeunes filles en particulier s'empressèrent pour distraire leurs camarades serbes et les lettres de remerciements qu'elles reçurent et dont nous donnons en annexe quelques exemplaires sont un témoignage touchant dans leur naïveté de la reconnaissance avec laquelle

1. « Quand on songe au nombre énorme d'enfants qui leur ont passé par les mains, à l'incertitude qui planait sur les arrivées, à la patience et à l'activité qu'il a fallu déployer pour nettoyer ces enfants, désinfecter leurs vêtements, remplacer leur linge, etc... on ne saurait trop remercier ces trois institutrices (Mlles Therre, Guitton et Capdenat) du zèle admirable qu'elles ont déployé. » (Note de M. Havard).

Arrivée de réfugiés serbes à Marseille.

les enfants serbes accueillirent leurs bons soins (Voir annexe n° 1).

Pendant ce temps, l'autorité académique s'occupait à distribuer les enfants entre les établissements universitaires qui semblaient le mieux devoir leur convenir. Pour ceux qui parlaient ou comprenaient le français, c'était chose facile; on établissait une comparaison sommaire entre les études qu'ils avaient faites et les études françaises, et suivant leur degré d'instruction on les affectait à un lycée, un collège, ou une école primaire supérieure. Il n'en allait pas de même avec ceux qui ignoraient notre langue; pour eux il fallait non seulement tenir compte de l'âge et des études faites, mais encore présumer de leurs dispositions à apprendre le français et de leur facilité à s'assimiler notre culture. Une fiche était établie pour chacun d'eux, sur laquelle étaient consignés tous les renseignements utiles d'état civil (nom, prénom, date et lieu de naissance), la profession du père, la résidence habituelle de l'enfant avant son départ de Serbie, les études primaires ou secondaires qu'il avait faites et l'établissement auquel il était destiné; le chef de l'établissement devait inscrire ensuite sur la fiche la classe dans laquelle l'élève avait été placé par lui; enfin et ce n'était pas là la partie la moins utile du document, la fiche individuelle faisait connaître si l'enfant avait des parents à bord du bateau qui l'avait amené ou sur d'autres bâtiments, et s'il savait ce qu'ils étaient devenus (voir annexe n° 2). Un jeu de ces fiches était envoyé à Paris tandis que l'autre demeurait à Marseille ; cet ingénieux

moyen rendait toujours possible à un moment quelconque l'envoi de nouvelles des enfants à leurs parents ou à ceux qui leur en tenaient lieu.

Les fiches établies et la répartition terminée, le plus difficile restait encore à faire. Il fallait retenir les wagons qui emporteraient les réfugiés, faire préparer les réquisitions par la Préfecture, donner aux enfants des marques distinctives apparentes qui les empêchassent de se confondre avec ceux des autres convois, les faire manger, les accompagner à la gare, les faire placer, etc... C'est à quoi M. Port, Inspecteur général de l'Économat, s'occupa avec une inlassable activité et une bonne humeur qui ne fut pas le moindre de ses mérites. « J'ai fait le pion, le gendarme et le chef de gare, » écrivait-il après un des premiers départs, mais qu'il fût pion, gendarme ou chef de gare, il l'était avec un plein succès.

Quelques chiffres donneront une idée de l'œuvre accomplie par M. Havard et par M. Port.

La *Chaouïa* et la *Sant'Anna* étaient arrivés à Marseille le dimanche 25 décembre. Le lundi tous les enfants étaient dénombrés ; dès le mardi vingt et un garçons partaient pour le lycée Lakanal, trente et un pour le lycée d'Annecy, trente pour le lycée d'Aix, vingt-cinq pour le collège d'Apt, vingt-neuf pour celui de Barcelonnette, vingt-trois pour celui de Manosque, vingt-quatre pour l'école primaire supérieure de Pons, sans compter vingt jeunes filles envoyées à Brignoles et vingt et une à Paris.

De fin décembre à fin mai, mille quatre-vingt-quatre

garçons et deux cent douze jeunes filles avaient été répartis ; dans les mois qui suivirent si les nombres décroissent, les convois ne cessèrent cependant pas, et en juillet encore le centre de Marseille expédiait des retardataires (voir annexe n° 3).

III. Le centre d'Aix-les-Bains ne montra pas une activité moindre; le mérite de l'organisation revient à M. Alengry, Recteur de l'Académie de Chambéry, qui trouva un collaborateur aussi intelligent que dévoué en M. Delor, directeur de l'école primaire supérieure d'Aix.

Dès que l'arrivée possible de Serbes à Aix-les-Bains eût été annoncée, M. Alengry se préoccupa de leur trouver un gîte. On ne disposait pas de vastes écoles comme à Marseille : mais la saison balnéaire terminée laissait libres des hôtels en nombre suffisant. Le Ministère de l'Intérieur consentit à payer 3 fr. 50 par jour pour chaque hospitalisé, et malgré la modicité du prix, les logeurs se déclarèrent prêts par devoir patriotique à accueillir les réfugiés qu'on leur enverrait. Le département avait voté un large crédit pour l'acquisition des vêtements les plus indispensables, et les générosités particulières avaient permis d'en constituer un stock important.

Le premier convoi arriva le 24 janvier à treize heures quarante. M. Delor, qui assistait à l'arrivée, la décrit en ces termes : « La gare et ses abords étaient pleins de curieux. Les sergents de ville avaient de la peine à garder un passage libre à la sortie. Sur le quai, les autorités municipales et le Commissaire, chargé de tout ce qui concerne l'hospitalisation des

exilés, font les cent pas. Le train stoppe. Des dernières voitures sort un troupeau humain : figures, vêtements, tout se confond dans une teinte jaunâtre, terne et fatiguée. Mais le grouillement lamentable s'ordonne, se fixe, s'aligne sur deux rangs, et la colonne est conduite à la salle d'attente où le maire prononce quelques paroles de bienvenue. Le commissaire fait l'appel. Enfin, par groupes de dix à vingt, ils partent deux à deux, guidés par les hôteliers qui doivent les recevoir. Sur la place, la foule les attend, curieuse, prête à l'émotion. Quand les premiers paraissent, il court un murmure de pitié. Au grand jour, ils paraissent plus hâves, plus maigres, plus misérables encore, dans leurs vêtements troués, effrangés, foulés par l'étuve et leur jaune lavé s'accuse davantage par le bleu cru et le rouge vif des lambeaux de toile à matelas qui empaquettent leurs hardes. Ils vont d'un pas fatigué. Des garçonnets leur offrent des bonbons; des femmes s'essuient les yeux devant cette vision de malheur. Mais un cri s'élève : « Vive la Serbie ! ». Alors tous les visages de cire s'éclairent, les bouches crient : « Vive la France ! » et les mains s'agitent amicalement ou font le salut militaire serbe, puis les groupes s'en vont chacun de son côté, vers le logis où le repos sera enfin permis ».

Par mesure d'hygiène, tous furent contraints de prendre un bain à l'établissement thermal, puis on commença immédiatement la distribution des vêtements aux plus dépourvus, et il suffit de peu de jours pour que les misérables loqueteux se transfor-

massent en forts jeunes gens avenants, souriants et heureux [1].

Pendant une semaine les convois se succédèrent à raison de un par jour. Il n'y avait pas de temps à perdre pour mettre de l'ordre dans cette foule sans cesse grossissante. M. Delor, aidé de ses élèves de troisième année, en entreprit le recensement. A chaque arrivant on demandait son nom, son prénom, son adresse à Aix, son âge, son lieu de naissance, s'il était orphelin, s'il avait des frères ou des sœurs dans le convoi, dans quelle école ou dans quel gymnase il faisait ses études et dans quelle classe il se trouvait. Sur ces données quatre fiches étaient établies : une qui devait accompagner l'élève et que le chef de groupe tiendrait au courant, une pour le Ministère de l'Instruction publique, une pour l'Académie de Chambéry, et la quatrième enfin qui resterait à Aix. Deux mille deux cent soixante fiches furent ainsi dressées pour cinq cent soixante-cinq inscrits (voir annexe n° 4).

Les principes qui guidèrent le centre d'Aix-les-Bains dans la formation des groupes furent ceux dont s'inspirait de son côté le centre de Marseille : mettre les plus jeunes enfants ensemble ; réunir autant que possible dans le même groupe les frères et les cousins ; envoyer dans les établissements secondaires les enfants les plus avancés dans leurs études et réserver

1. Un détail donnera une idée du triste état dans lequel ces malheureux arrivaient à Aix-les-Bains ; pendant les premiers jours ils consommèrent chacun jusqu'à deux kilos de pain dans leur journée.

les autres pour les écoles primaires supérieures, grouper dans le même établissement les élèves de même classe.

Le premier groupe partait le 31 janvier pour Vitré, suivi le 1er février du groupe de Meaux, le 2 de celui de Beaufort, le 4 de ceux de Gisors et de Périers. Le groupe d'Annecy-Thonon partit le 6 février, le groupe de Rouen le 7, le groupe de Saint-Étienne le 8, le groupe de Charlieu le 9, les groupes de Poitiers et de Rochefort le 10, le groupe d'Amboise le 11, le groupe de Rouillac le 12.

Tous ces départs étaient préparés avec le plus grand soin, la gare fournissait l'itinéraire et l'horaire, les points de ravitaillement et de repos étaient fixés d'accord avec le commissaire; puis c'était l'établissement des réquisitions, l'envoi des dépêches aux préfectures, tandis que le Recteur avisait ses collègues et les chefs d'établissements du passage et de l'arrivée des convois. Le chef de groupe recevait les passeports des élèves qu'il emmenait, leurs fiches individuelles, la liste du groupe à remettre à la préfecture à l'arrivée, et les billets de transport avec une feuille de route détaillée (voir annexe n° 5).

Partout repas et lits étaient prêts en cours de route; les commissaires recevaient les groupes, puis les remettaient dans leur nouveau train, et ainsi jusqu'à l'arrivée à destination.

IV. L'exode serbe en Corse s'est fait, à partir de décembre 1915, en deux régions, Bastia et Ajaccio. Il a eu lieu par arrivées successives, composées chacune d'éléments divers dont la nature a été très différente à Ajaccio et à Bastia.

Ecole primaire supérieure serbe d'Ajaccio.

A Bastia ont débarqué, en février surtout, des isolés et des groupes d'enfants provenant de la retraite d'Albanie et complètement séparés de leurs familles; le reste des émigrants se composait de paysans, presque tous illettrés. Ces malheureux étaient dans un état lamentable et très démoralisés; quelques-uns même étaient blessés. Les vêtements étaient en lambeaux et d'une saleté repoussante, les chaussures n'existaient plus que de nom. Aucun des arrivants n'était vacciné. Il y avait ainsi trois cent quatre-vingt-quinze jeunes garçons de treize à vingt ans et quinze jeunes filles du même âge, élément un peu difficile à manier, d'habitudes indépendantes et d'allures un peu rudes. A côté de ce contingent, on trouvait une cinquantaine d'enfants d'âge primaire et une quinzaine de bambins d'école maternelle accompagnés de leurs familles.

Les réfugiés serbes à Ajaccio venaient pour la plupart directement de Salonique. Les premiers convois arrivèrent à la fin de décembre 1915; le 5 janvier il y avait déjà deux mille réfugiés de tout âge, et à la fin du mois, ce nombre avait plus que doublé. Cette colonie arrivait très fatiguée et assez misérable, mais elle était beaucoup moins démoralisée et moins inorganique que celle de Bastia. A part un groupe d'environ deux cents jeunes gens venus seuls avec quelques professeurs, presque tous les émigrants formaient des familles recrutées pour une très notable partie dans la classe dirigeante des propriétaires aisés et des fonctionnaires.

A leur arrivée à Ajaccio, les émigrants furent hospi-

talisés dans des asiles organisés par le Ministère de l'Intérieur, à la caserne Abbatucci, à l'ancien couvent des Filles de Marie, au domaine des Salines, et dans la banlieue d'Ajaccio, dans les anciens établissements pénitentiaires de Saint-Antoine et Chiavari. Les allocations qui leur étaient attribuées et les secours des missions anglaise (British Serbian Relief fund) et écossaise permirent à un grand nombre de se loger en ville ou dans les centres ruraux. A Bastia ils ne purent être hospitalisés, et très mal, que dans des docks et dans des baraquements voisins du port.

Sans tarder, M. Thalamas s'occupa d'évacuer sur le continent les enfants destinés à recevoir l'enseignement secondaire ou primaire supérieur que le lycée de Bastia et le Collège d'Ajaccio ne pouvaient pas recueillir; il y en avait environ trois cent trente. On en dressa la liste nominative et l'on mit à part ceux qui, âgés de plus de dix-huit ans, devaient soit suivre des cours d'enseignement supérieur, soit partir à l'armée. Ce groupe de vingt-huit fut immédiatement embarqué. Quant aux autres, dans l'impossibilité où l'on était de les évacuer immédiatement et en bloc, on décida qu'on leur donnerait un enseignement de fortune et quelques distractions en attendant le moment de leur départ. Il fut très difficile de trouver les salles de classes nécessaires. On les réunit au Théâtre dans deux salles de l'école d'hydrographie cédées par la marine, à la buvette et dans une salle de resserre pour les décors qui fut aménagée; une salle supplémentaire fut installée dans une école communale, au boulevard Cardo. C'est dans cette ins-

tallation sommaire et peu confortable que des maîtres dévoués enseignèrent le français par la méthode directe ; ils virent le nombre de leurs élèves diminuer chaque jour un peu au fur et à mesure des transferts sur le continent, mais c'est en juillet seulement que ces allées et venues prirent fin et que l'organisation scolaire en Corse put être définitivement constituée [1].

1. Pour être complet il convient d'ajouter que l'Algérie a reçu douze cents réfugiés serbes de Corfou en février 1916, dont deux cents écoliers environ. Après élimination des jeunes garçons âgés d'au moins dix-huit ans, cent quinze enfants aptes à recevoir l'enseignement secondaire ou primaire supérieur furent répartis entre le lycée d'Alger, les collèges de Mostaganem et de Sétif, l'école primaire supérieure de Sidi-Bel-Abbès et l'école normale de Bouzaréa. Les autres, en majorité fils de paysans, furent distribués dans quelques écoles d'indigènes (dix à Dra-el-Muzan, sept à Boggni, huit à Ben-Tchikao, cinq à Tuzu-Renif, etc...).

L'ACCUEIL DE LA FRANCE

L'accueil fait aux jeunes Serbes, à Marseille et à Aix-les-Bains, était surtout celui de la France officielle ; en les répartissant entre un grand nombre d'établissements, en les hospitalisant dans des centres d'importance inégale, depuis la grande ville comme Lyon jusqu'à la bourgade comme Beaumont-de-Lomagne ou Chatillon-sur-Chalaronne, on allait permettre à toute la France de témoigner sa sympathie à nos hôtes. Il n'était pas à craindre qu'ils fussent mal reçus ; le récit des exploits de leurs pères, de leur défaite imméritée et des effroyables souffrances de la retraite d'Albanie avait partout soulevé l'enthousiasme et fait naître la pitié. Partout on s'apprêtait à accueillir les enfants échappés à la tourmente non comme des étrangers mais comme des fils infortunés et à leur faire oublier, par une sympathie doucement agissante, la douleur de la patrie meurtrie et de la famille perdue.

L'élan de pitié fut si général que les récits des réceptions faites aux émigrés arrivent à se ressembler, témoignage précieux de l'unanimité des sentiments.

Dans chaque ville, dès que l'heure d'arrivée est

connue, un grand concours de population se porte au devant des écoliers serbes ; la municipalité, les autorités civiles et militaires leur souhaitent la bienvenue, les chefs de groupes répondent ; les uns parlent français et les autres serbe ; si l'on ne se comprend pas, qu'importe, on se devine, et de vibrantes acclamations soulignent les passages qui semblent les plus pathétiques. Puis le cortège s'organise et au milieu d'une foule douloureusement émue par les fatigues imprimées sur le visage des enfants on se rend au lycée, au collège ou à l'école supérieure. Tout le long du parcours les vivats redoublent, on bourre les écoliers de friandises, on les couvre de fleurs, la *Marseillaise* alterne avec l'Hymne serbe et l'on ne se sépare qu'après que les enfants, réconfortés par un repas substantiel mais recrus de fatigue, ont été conduits au dortoir où ils prendront un repos souhaité depuis longtemps.

Cueillons au hasard de ces relations.

Gisors. — « Le 4 février 1916, à une heure et demie, arrivaient à Gisors vingt jeunes Serbes accompagnés d'un professeur venant d'Aix-les-Bains. Quelques centaines d'habitants de Gisors, les élèves de l'école primaire supérieure et trois classes de l'école primaire, les officiers d'un détachement du 74e Régiment d'infanterie les recevaient à la gare. Des allocutions furent prononcées par le capitaine, commandant d'armes et par le directeur de l'école primaire supérieure. » (Rapport du Directeur.)

Saint-Étienne. — « Dès l'abord, nos hôtes reçurent un accueil très sympathique de nos élèves et de la

population stéphanoise. Le jour de leur arrivée, M. le Préfet, M. l'Inspecteur d'Académie, l'administration du lycée et tous nos lycéens se rendirent à leur rencontre. Une foule nombreuse était massée sur les trottoirs, et depuis la gare jusqu'au lycée les arrivants furent l'objet d'une ovation enthousiaste ». (Rapport du Proviseur.)

Saint-Marcellin. — « Le 1er avril 1916, vingt-neuf élèves serbes et un chef de groupe sont arrivés à Saint-Marcellin, venant directement de Bastia. A leur descente de train, ils ont été reçus par M. l'Inspecteur d'Académie venu exprès de Grenoble pour leur souhaiter la bienvenue. M. le Sous-Préfet, M. le Maire et les adjoints accompagnés de plusieurs membres du Conseil municipal, M. l'Inspecteur primaire, tout le personnel du collège et de l'école primaire supérieure annexée, les élèves de l'établissement ainsi qu'une partie de la population étaient à la gare pour manifester leur sympathie aux nouveaux arrivants.

« Pendant le trajet de la gare au collège, malgré la nuit et l'heure déjà tardive, — il était 8 heures 3/4 du soir, — les jeunes Serbes furent très acclamés.

« Arrivés au collège, ils furent conduits au réfectoire décoré de drapeaux serbes et français où un repas leur avait été préparé. A ce moment, M. l'Inspecteur d'Académie, puis le maire de Saint-Marcellin souhaitèrent la bienvenue aux Serbes en quelques brèves, mais éloquentes et émouvantes paroles.

« Le repas terminé, les Serbes, très fatigués de leur long voyage, ont été conduits au dortoir préparé à leur intention. » (Rapport du Principal.)

Fontainebleau. — « Le 4 février 1916, arrivée de cinquante jeunes Serbes accompagnés de M. Pétrovitch, chef de groupe, et de deux surveillants. Réception à la gare par le sous-préfet, le maire, une délégation de professeurs et d'élèves ; chaude réception au collège où M. le Préfet de Seine-et-Marne, en présence du personnel et de tous nos élèves, a adressé aux Serbes quelques mots de cordiale bienvenue au nom du gouvernement. Ces jeunes gens, qui ont beaucoup souffert et enduré toutes sortes de privations, sont dans un état lamentable et ont besoin de soins tout particuliers. » (Rapport du Principal.)

Bagnols-sur-Cèze. — « Le 1er avril 1916, est arrivé à l'école primaire supérieure de Bagnols-sur-Cèze un premier groupe d'élèves serbes sous la conduite de M. Tipsarévitch. La population leur réserva une réception grandiose. Près de trois cents personnes (la ville compte quatre mille huit cents habitants) se portèrent à la gare attendant l'arrivée du train. La musique militaire avait précédé le cortège des élèves français allant souhaiter la bienvenue à leurs jeunes camarades serbes.

« La municipalité, les officiers de la garnison, le personnel enseignant au complet se trouvaient sur le quai.

« Lorsque le train stoppa et que les jeunes Serbes en descendirent et entonnèrent la *Marseillaise*, les tambours et les clairons battirent et sonnèrent aux champs et un immense cri jaillit de mille poitrines : « Vive la Serbie ! Vivent les Alliés ! ».

« Le cortège se reforma aussitôt et les Serbes, enca-

drés par leurs camarades français, se dirigèrent vers l'école supérieure, accompagnés par la foule qui ne cessait de grossir.

« En arrivant sur la place de la Mairie, le cortège fit halte et les Serbes, tête nue, devant plusieurs milliers de personnes également découvertes, chantèrent successivement la *Marseillaise* répétée par mille voix enthousiastes, l'Hymne serbe acclamé frénétiquement, l'Hymne russe, l'Hymne anglais.

« Aussitôt après, le cortège pénétra dans l'école supérieure, mais l'affluence était telle qu'il fallut faire garder par la police toutes les portes de l'établissement afin que les jeunes gens brisés de fatigue pussent prendre le réconfortant repas qui leur avait été préparé.

« Pendant ce temps, la foule s'était massée devant le perron d'honneur de l'École supérieure, réclamant à grands cris la *Marseillaise*. Dès que les élèves eurent pris leur repas, ils se rendirent au désir de la population bagnolaise et pour la troisième fois, dominant la place noire de monde et qu'éclairaient de nombreux feux de bengale, chantèrent la *Marseillaise* toujours acclamée. » (Rapport du Directeur.)

Saint-Etienne. — « Dès le lendemain de l'arrivée, j'ai conduit à l'Institut (Internat du Lycée) les plus grandes de nos élèves pour y visiter leurs nouvelles compagnes. Puis il y eut au lycée même, organisée par nos élèves de 5e année, une réception fort émouvante. Dans une salle tendue de leurs drapeaux unis aux nôtres, nos invitées furent accueillies aux accents de leur hymne national qu'elles ne purent entendre

sans une émotion poignante. Les larmes, les sanglots des Français et des Serbes se mêlèrent, et les toutes petites exilées furent consolées dans les bras de nos grandes. Un petit concert, un goûter, suivis d'une distribution de souvenirs, achevèrent de réconforter les nouvelles venues. » (Rapport de la Directrice du lycée de jeunes filles.)

Embrun. — « Les élèves serbes sont arrivées à l'école primaire supérieure le 16 février 1916. Une réception enthousiaste leur a été faite par la population tout entière. » (Rapport de la Directrice.)

Barcelonnette. — « Les deux autos arrivent à Barcelonnette vers 5 heures, le conseil municipal, les notabilités et la majeure partie de la population attendaient avec impatience. Des cris fournis de « Vive la Serbie ! » éclatent de toutes parts et nos jeunes hôtes, émus, descendent de voiture, serrent les mains tendues vers eux et répondent avec élan aux acclamations par des cris répetés de « Vive la France » ! Ils sont aussitôt conduits dans le réfectoire du collège où un goûter chaud leur est offert par les Dames de la Croix Rouge. » (*Journal de Barcelonnette.*)

Rumilly. — « Mercredi a eu lieu à Rumilly, à l'arrivée du train de 11 heures 15, la réception de vingt-quatre jeunes réfugiés serbes chassés de leur pays et venus en ligne droite de Marseille. Cette cérémonie un peu improvisée revêtit bien vite un caractère grandiose dans son émouvante simplicité.

« L'avenue et la gare avaient été brillamment pavoisées aux couleurs serbes et des alliés. Le cor-

tège, vite organisé, précédé des enfants de nos écoles, suivi par la municipalité, le Comité de réception et la plupart des fonctionnaires, fit un sensationnel défilé à travers nos rues principales, au milieu des frénétiques ovations de la population rumillienne massée sur son passage. Sur la place de la Mairie, devant un public plus compact et plus ému encore, l'orphéon de l'École normale exécute l'hymne serbe, la *Marseillaise* et le *Chant du départ*. L'émotion est alors à son comble, les ovations et les vivats redoublent, et nous avons vu de grosses larmes couler sur les joues des exilés et de leur conducteur en entendant l'hymne sacré de la patrie absente.

« Une brillante réception et une collation sont ensuite offertes aux jeunes Serbes par la Municipalité dans la grande salle de la Mairie. M. le Maire souhaite la bienvenue aux malheureux exilés. Il leur promet que la population rumilienne fera tous ses efforts pour adoucir leurs regrets et les aider à supporter leur si triste destinée ; le discours est ensuite traduit à la jeune phalange par son directeur qui, la voix voilée de larmes, remercie la ville de son chaleureux accueil. » (*Journal du Commerce et de l'Agriculture.*)

Notons ce pittoresque tableau de l'arrivée d'une colonie à Rouen : « Au milieu de l'encombrement du quai, noir de monde à cette heure de la journée (4 h. 03), nous voyons stopper le train omnibus venant de Paris, apparaître aux portières d'un wagon à couloir de 3e classe des visages jeunes et basanés, coiffés du « chaïkatcha », sorte de bonnet de police

kaki, qui est la coiffure nationale serbe... Les vingt-cinq étudiants serbes produisent une vive sensation... La plupart ont le type slave très accentué; très grands pour leur âge qui varie de seize à dix-huit ans, ils ont le teint mat et de fort beaux yeux bruns remplis d'intelligence et d'énergie. Ils sont vêtus d'effets les plus divers et qui témoignent de la rudesse de leur exode; certains sont vêtus d'une capote de militaire kaki, d'autres de vêtements disparates et fripés : quelques-uns portent en sautoir de mauvaises couvertures de campement élimées, attachées par des ficelles; l'un d'eux a derrière lui une marmite de campement, encore toute noircie des feux de bivouac allumés dans les montagnes albanaises. Plusieurs ont des bidons militaires et autres épaves ramassées sans doute au cours de leur terrible retraite. M. Djonitch (chef de groupe) porte précieusement à la main, entouré d'une simple courroie, un paquet de cinq ou six livres serbes qu'il a réussi à sauver de la débâcle.

« Dans la cour de la gare, la foule est compacte et le cortège a du mal à se frayer un passage; il défile sous une pluie battante par la rue Jeanne-d'Arc et la rue Thiers pour reprendre la rue de la République et faire son entrée par la grande porte du lycée Corneille, entre une double haie sympathique de curieux. » (*La Dépêche de Rouen.*)

Et terminons par le récit de la réception d'un convoi à Annecy : « Vous avez présidé vous-même, Monsieur le Recteur, à la réception qui a été faite, le 29 décembre 1915, au premier convoi, et vous savez

quels sentiments d'affectueuse pitié nous inspire à tous le spectacle de ces enfants serbes, pour la plupart à la figure hâve, vêtus de loques, à l'aspect misérable. Le second convoi arrivé le 1er janvier, n'était pas moins misérable ; treize garçons serbes conduits par un surveillant étaient mêlés à quelques familles de réfugiés ; ici, un tout petit, enveloppé d'un mauvais fichu, geignait de froid ou de faim dans les bras de sa mère ; là, une grand'mère s'avançait peniblement, à côté d'un homme un peu moins âgé, d'aspect assez vigoureux, tous deux dissimulant quelques pitoyables vêtements sous une mante ou un pardessus, débris de l'aisance de naguère. Toutefois les physionomies des nouveaux arrivants se détendent à la vue des jeunes Serbes du premier convoi que j'avais amenés pour les recevoir ; même quelques mouvements de joie se produisent, car tel a retrouvé un parent, tel autre un ami ou un compagnon de traversée. Puis, à certains souvenirs échangés, l'émotion revient, et lorsque des paroles de bienvenue sont prononcées par M. le Préfet et M. le Maire d'Annecy, lorsque surtout nos premiers Serbes font entendre, comme une prière ardente, leur hymne national, bien des yeux se mouillent, quelques femmes éclatent en sanglots. » (Rapport du Proviseur.)

A l'une de ces réceptions, un vieillard serbe remercie en termes hésitants, et il ajoute qu'il s'empressera d'apprendre le français pour pouvoir exprimer dignement toute la reconnaissance des Serbes pour l'accueil de la France. Un professeur à qui un de ses collègues avait raconté l'impression profonde que lui laissait

l'accueil de Thonon, le raillait un peu de sa sensibilité. Chargé lui-même de conduire un groupe d'élèves, il écrivait peu après : « Vous aviez bien raison en me disant que je serais si ému que je ne pourrais dire tout le petit discours que je vous montrai avant mon départ. Oui, j'étais si ému, si touché, que je me suis mis à pleurer après la troisième phrase, et personne ne riait ni ne se moquait de moi ».

L'hospitalité française ne pouvait être payée d'un plus haut prix que par cette émotion et ces larmes.

UNE ANNÉE
DE LA VIE SCOLAIRE DES SERBES

Avant de donner l'instruction aux écoliers serbes il fallait les nettoyer, les habiller et les soigner. Ils arrivaient en France au cœur de l'hiver dans des habits en lambeaux ; la plupart n'avaient pour tout vêtement que celui avec lequel ils avaient fui ; déchiré par les rochers, délavé par les pluies, ce n'était plus qu'une loque ; le linge avait disparu, abandonné aux brigands albanais, et les pieds nus dans les chaussures éculées ou les espadrilles de joncs tressés témoignaient des fatigues de la marche dans la neige et la boue. Les rigueurs du froid, le manque de nourriture avaient atteint les tempéraments les plus robustes et nombreux étaient les porteurs de germes de fièvres ou de pneumonies. Enfin les nuits passées dans les baraquements souillés et l'absence de l'hygiène la plus élémentaire avaient développé la vermine à tel point que quelques enfants semblaient atteints de maladies de peau ; il faut bien reconnaître que le souci de la propreté n'est pas une vertu serbe. Des mesures de précaution s'imposaient si l'on ne voulait pas contaminer les établissements.

Les nouveaux arrivés furent soumis à une visite médicale individuelle et les suspects mis en observation ou évacués sur les hôpitaux; ces évacuations furent d'ailleurs peu nombreuses. Quelques boutons suspects, quelques cas de gale nécessitèrent pour quelques jours l'éloignement des enfants atteints ; les maladies sérieuses se bornèrent à un cas de furonculose, une bronchite chronique compliquée d'albuminurie, une néphrite, une fièvre muqueuse et deux pleurésies graves. Tous les élèves passèrent sous la douche chaude et furent vigoureusement lavés au savon noir. Les cheveux furent coupés ras et les têtes frictionnées à la benzine ou à l'acide acétique sublimisé. Les jeunes filles furent l'objet des mêmes nettoyages ; l'une d'elles était tellement rongée par les poux qu'on dût lui couper entièrement les cheveux. Quant aux vêtements ils furent lessivés, passés à l'étuve, ou brûlés s'ils étaient trop mauvais. Ces mesures écartèrent tout danger de contagion. La plupart des enfants avaient besoin surtout de repos et de réconfortants. L'air salubre, la bonne nourriture, les toniques eurent vite fait de les remonter; fréquemment visités par les médecins et surveillés avec attention, leur constitution robuste triompha sans trop de peine des fatigues de l'exode.

Le Comité universitaire de la Jeunesse serbe et le Comité de la Nation serbe se partagèrent la charge de renouveler leur garde-robe et trop souvent, hélas ! de la leur constituer. Nous étudierons plus loin l'œuvre de ces deux associations ; mais il convient de mentionner ici le concours que leur apportèrent muni-

cipalités et particuliers. Cette aide se manifesta par des dons en argent et des dons en nature. A citer des noms on risquerait de blesser des générosités ennemies du grand jour ; il nous sera permis cependant d'indiquer que de grands manufacturiers de Saint-Étienne donnèrent l'un 2.000 francs, un autre 700, un troisième 300, que dès les premiers jours le collège de Thonon reçut 350 francs des habitants de la ville, qu'une compagnie de chemins de fer envoya 1.000 francs au lycée de Nîmes, que, sans avoir été provoquées, les offrandes faites à cet établissement atteignirent rapidement 4.000 francs, et qu'un appel à la population de Bagnols-sur-Cèze produisit 1.200 francs. Comment ne pas signaler le geste touchant des soldats belges de passage à Périers qui firent une collecte entre eux et en apportèrent le produit, 101 francs 50, au directeur de l'École primaire supérieure ? A Saint-Étienne, la ville donne une subvention de 1.500 francs ; à Saint-Marcellin, le maire fait acheter, sur le boni de la Caisse d'épargne, quarante-cinq chemises, trente paires de chaussettes, cinq douzaines de mouchoirs ; le Comité de l'Industrie et du Commerce grenoblois alloue une somme de 300 francs, sans parler d'un don de pantalons, de caleçons, de chaussettes, de souliers ; à Moulins, l'œuvre du vêtement serbe ouvre une souscription qui produit 1.241 francs 10 ; le Comité départemental tarnois de secours aux victimes de la guerre met 500 francs à la disposition du principal du Collège de Gaillac en plus d'un lot de tricots, chandails, chemises, mouchoirs, chaussettes et cache-nez ; de même, le Comité de

l'Anjou attribue 500 francs au Collège de Cholet. Ce sont là les dons les plus importants, il n'est pas possible de relever les offrandes moindres ; quant aux dons en nature, ils furent innombrables. Ici, c'est un industriel qui envoie trente-deux tricots ; là, on recueille trois vêtements complets, deux pardessus, trois chandails, quinze tricots de laine, neuf caleçons, cinquante-quatre chemises, trente-quatre paires de chaussettes ; ailleurs une manufacture fournit quarante costumes de drap sur mesure ; les Dames de la Croix-Rouge, un vestiaire pour les expulsés de Belgique et des pays envahis habillent complètement les enfants serbes depuis la chemise jusqu'aux souliers et à la casquette ; élèves des lycées de jeunes filles, ouvroirs des associations d'anciennes élèves, taillent et cousent pour les exilés ; les aiguilles courent dans la laine et le drap, et le bonheur des écoliers à revêtir du linge propre et des vêtements chauds n'est pas plus grand que celui des donateurs à leur procurer cette joie.

Les jeunes Serbes avaient été répartis par les centres de Marseille et d'Aix-les-Bains entre les lycées, collèges et écoles primaires supérieures d'après les études qu'ils avaient faites dans leur patrie. La plupart, ayant déjà suivi une ou plusieurs classes de gymnase, furent dirigés sur nos établissements d'enseignement secondaire, mais il était difficile de pousser plus loin l'assimilation aux élèves français ; un trop grand nombre ignoraient tout de notre langue ou n'en connaissaient que les rudiments ; ceux qui en possédaient le maniement étaient l'exception. On se trouva donc presque partout conduit à organiser pour

les Serbes des cours spéciaux dans lesquels l'enseignement intensif du français constituerait la partie principale des études. Cet enseignement, donné selon la méthode directe, devait mettre rapidement les enfants en état non seulement de prendre part à une conversation usuelle, mais de suivre les exercices scolaires de leurs camarades français ; initiés d'abord aux disciplines les plus simples, ils seraient conduits peu à peu et par degrés aux plus difficiles. A côté de l'enseignement magistral, on comptait sur le contact avec nos élèves, en récréation, en promenade, au réfectoire, au dortoir, et sur la recommandation faite aux surveillants serbes de discourir le moins possible dans la langue nationale, pour opérer la fusion entre les éléments français et serbes. Ce programme s'est réalisé de point en point avec les résultats qu'on en espérait. Nous en trouvons la preuve directe dans les rapports de nos chefs d'établissements et la confirmation indirecte dans les regroupements opérés au début de l'année scolaire 1916-1917.

Il serait fastidieux d'entrer pour chaque établissement dans le détail des horaires et des enseignements; tous se répètent plus ou moins puisque tous ont été établis en vue d'un même but à atteindre ; l'emploi du temps au lycée de Poitiers reproduit aux annexes peut être considéré comme un modèle type. (Voir annexe n° 9.)

Il est plus intéressant de noter les progrès accomplis; proviseurs, principaux, directeurs d'écoles supérieures, tous les constatent et s'en réjouissent.

Du 26 janvier au 31 mars 1916, l'enseignement aux

Réception des Serbes à Poitiers par les autorités :
Préfet, Recteur, Inspecteur d'Académie, Proviseur.

élèves serbes du lycée de Moulins avait été confié uniquement à un instituteur retraité. Dès le 1er juin, quelques élèves déjà aptes à profiter d'un enseignement plus varié pouvaient être répartis dans les diverses classes, et le proviseur écrivait : « Les résultats positifs sont déjà remarquables. Tous les élèves ont acquis des connaissances sérieuses en français ; tous les élèves comprennent et parlent, quelques-uns écrivent déjà fort bien. Deux d'entre eux, en seconde D, ont été classés les premiers, avant leurs camarades français, à un exercice de composition française. L'un de ces deux élèves, dans la même classe, a été classé second sur vingt-cinq élèves à la composition de physique et chimie. »

« Ils comprenaient peu le français, dit le principal du collège d'Uzès ; quelques-uns pouvaient s'exprimer par mots isolés et par infinitifs, mais aucun d'eux n'était capable de parler correctement notre langue, encore moins de l'écrire. Les progrès ont été rapides. Déjà, quand M. le Recteur est venu visiter l'établissement au mois d'octobre, il a pu constater que ces jeunes Serbes savaient quelques fables et des pièces de poésie, qu'ils les récitaient avec intelligence et qu'ils étaient capables d'expliquer assez correctement le sens de ce qu'ils récitaient. Mêmes progrès pour les devoirs écrits et pour l'écriture par la dictée. C'est un grand effort, un résultat des plus heureux pour des écoliers étrangers, après si peu de temps. »

A la fin d'avril, les résultats obtenus au Collège de Saint-Marcellin étaient déjà appréciables. « Courant mai, tous lisaient couramment le français et

possédaient un vocabulaire déjà important. Beaucoup arrivaient à comprendre lorsqu'on leur parlait et certaient commençaient à répondre assez facilement. En juin, les progrès réalisés étaient très grands, les élèves commençaient à faire de petites compositions françaises, récits, descriptions, et à l'ouverture des grandes vacances, tous écrivaient très suffisamment le français, comprenaient le langage courant et pouvaient converser sans trop de difficultés ; résultat excellent si l'on considère que moins de quatre mois auparavant aucun d'eux ne connaissait même quelques mots de français. »

Après quelques mois d'études tous les Serbes du collège d'Ajaccio pouvaient soutenir une petite conversation en français, rédiger une lettre familière, résumer une lecture de vive voix ou par écrit. En quatre mois ceux de l'école primaire supérieure de Pons avaient acquis les connaissances suffisantes pour suivre avec fruit les mêmes classes que leurs camarades français.

Au lycée de Lyon (Saint-Rambert) où la colonie était très nombreuse, le proviseur avait réparti ses élèves serbes en trois groupes. Il les note ainsi :

« *Cours supérieur.* — A leur arrivée, les jeunes Serbes de ce cours, âgés de seize à dix-huit ans généralement, avaient des connaissances très rudimentaires ; ils connaissaient quelques mots du langage courant, surtout des mots du vocabulaire concret, mais s'en servaient très maladroitement et étaient incapables de composer correctement une proposition simple. Au mois de juin, leur science grammaticale

Cours secondaire serbe d'Ajaccio.

était déjà assez étendue et leur vocabulaire s'était considérablement enrichi grâce à leur réelle faculté d'assimilation. Leurs phrases étaient infiniment plus correctes et dénotaient chez les meilleurs quelque aisance, quelque élégance parfois, mais à la condition de se cantonner dans le style coupé et d'éviter le style périodique. A noter que les idées étaient souvent abondantes, trop abondantes, et parfois originales ».

« *Cours moyen.* — Les élèves ne savaient à peu près rien et prononçaient très mal. La plupart ont fait des progrès étonnants et quelques-uns mêmes sont parvenus, au bout de trois mois, à prendre place dans le cours supérieur. Beaucoup pouvaient en juin faire des comptes rendus assez corrects de récits oraux courts et simples ».

« *Cours élémentaire.* — Les jeunes Serbes du cours élémentaire ne connaissaient pas un mot de français à leur arrivée, et en juillet ils avaient un vocabulaire suffisant pour se faire comprendre, lisaient couramment et comprenaient même les lectures puisqu'ils étaient capables de les résumer très brièvement ».

Même note dans les établissements où dès le début on avait placé les Serbes dans les classes françaises, comme à Villefranche-sur-Saône, où plusieurs furent inscrits au palmarès à la fin de l'année scolaire, et à Cannes, où l'un d'eux remporta le prix d'excellence dans la classe de 5e B.

Même note aussi dans les établissements de jeunes filles où les mêmes nécessités conduisirent aux mêmes méthodes, et les mêmes méthodes aux mêmes résul-

tats. Tantôt, comme à Pons, à Gap, à Embrun, on sépara les Serbes des élèves françaises, sauf pour les cours de dessin, de chant, de travail manuel; tantôt comme à Brignoles, au Luc, à Saint-Étienne, celles qui connaissaient peu ou prou le français suivirent les classes ordinaires, tandis que leurs compagnes moins avancées apprenaient notre langue sous la direction d'institutrices spéciales; tantôt, comme à Annecy, toutes furent dès le premier jour réparties dans les classes d'après leur âge et leurs études antérieures. Partout les progrès furent sensibles et les résultats satisfaisants.

L'annexe N° 11 présente sous forme de statistique le degré de culture française atteint par les jeunes Serbes à la fin du mois de juillet 1916. On y remarquera le nombre élevé de ces enfants qui comprenaient, parlaient et écrivaient le français bien ou assez bien, et proportionnellement le petit nombre de ceux qui n'avaient aucune connaissance de notre langue. Si l'on se rappelle que dans les dernières semaines de juin nos établissements recevaient encore des écoliers arrivés directement de Salonique ou de Corse, qui ne savaient rien ni du français, ni de l'éducation française, et qui devraient être déduits des dernières colonnes de notre tableau, on peut à bon droit se féliciter des résultats obtenus par le dévouement des maîtres français et par l'ardeur au travail de leurs élèves serbes.

Aussi parut-il juste de procéder à un reclassement de ces derniers lors de la rentrée scolaire d'octobre 1916. Certains, dans les écoles primaires supérieures,

avaient fait montre de connaissances qui les désignaient pour des études secondaires, et l'expérience avait prouvé qu'à quelques élèves des lycées l'enseignement professionnel convenait mieux que les études libérales. Une enquête ouverte par le Ministère dans tous les établissements permit de grouper les jeunes Serbes au mieux de leurs progrès et de leurs aptitudes. Les annexes N° 17 et 18 en donnent le résumé. il en ressort que sur 1.845 élèves présents dans les lycées et collèges de garçons, 119 seulement étaient considérés comme peu aptes à profiter de l'enseignement secondaire, tandis que pour 32 élèves des écoles primaires supérieures on estimait au contraire que leur place était dans un lycée. Dans les lycées et collèges de jeunes filles, 29 élèves sur 148 semblaient devoir être dirigées vers d'autres disciplines, et sur 10 dont on proposait le départ des écoles primaires supérieures, 3 devaient être affectées à des Facultés et trois à des établissements d'enseignement secondaire. Déchet infime et progrès général continu, telles sont les deux constatations que ces chiffres permettent.

D'autre part, la fusion entre élèves serbes et élèves français fut opérée dans les établissements où on l'avait différée ; cette mesure a donné les résultats les plus encourageants. Presque toujours le programme normal a été renforcé pour les jeunes Serbes de leçons supplémentaires où on les exerce à la pratique du français par des lectures, des explications de textes, des dictées et des narrations. Ils se sont montrés dignes du crédit que l'on faisait à leur applica-

tion et à leur travail ; leur assiduité ne se dément pas et plus d'une fois ils se sont classés avant leurs camarades français.

Au lycée de Nice, sur soixante-dix élèves serbes présents pendant le trimestre octobre-décembre 1916, trente-quatre ont été inscrits au tableau d'honneur des classes pour octobre-novembre, trente-deux pour le mois de décembre ; neuf ont obtenu des félicitations spéciales sur la proposition de leurs professeurs. Les statistiques des autres établissements donneraient des résultats analogues.

Ils ont d'ailleurs été grandement aidés par l'accueil fraternel qu'ils ont reçu de nos élèves et par la bienveillance que les familles françaises n'ont cessé de leur témoigner.

Les Français ont senti ce qu'ils devaient à leurs hôtes malheureux ; les Serbes ont apprécié l'accueil qui leur était fait et ils y ont répondu le plus souvent par une bonne et franche camaraderie. Dans certains lycées chaque Serbe fut adopté dès son arrivée par un élève français qui le fit sortir dans sa famille ; dans d'autres, plusieurs élèves se groupèrent pour prêter à leur pupille appui moral et matériel. Les jeunes Français se firent les répétiteurs de leurs camarades serbes, leur enseignant des mots nouveaux, leur expliquant ceux qu'ils ne comprenaient pas ; la communauté des promenades et des jeux, plus encore que celle des exercices scolaires, permit aux groupes de se mieux connaître. Les Serbes y apprirent peut-être un peu trop d'argot, mais ils y acquirent surtout la pratique du langage courant et, ce qui vaut mieux

encore, ils se fondirent vraiment avec leurs condisciples français. Cette fusion ne fut pas toujours spontanée ; soit timidité, soit besoin de reconstituer sur la terre étrangère la patrie absente, nos hôtes étaient portés à vivre un peu à l'écart, et à user trop exclusivement de leur langue nationale. Les conseils de leurs surveillants, les attentions des professeurs français, la spontanéité et la franchise de nos écoliers vainquirent sans trop de peine cette tendance à l'isolement, et il devint de plus en plus difficile à un spectateur qui les voyait jouer, de distinguer un Serbe d'un Français. Des amitiés profondes se sont nouées qui survivront à la guerre, et la prospérité ne désunira pas les cœurs que les épreuves ont rapprochés.

Chose curieuse, les bonnes relations ont été plus lentes à s'établir entre les jeunes filles qu'entre les jeunes garçons. Pourtant les jeunes Françaises se montrèrent particulièrement accueillantes, douces et dévouées. Faut-il attribuer cette espèce de méfiance des jeunes Serbes à une sensibilité que leurs maîtresses s'accordent à déclarer exagérée, à une tendance à la vanité qu'il fallut quelquefois combattre ? Quoi qu'il en soit, les bons instincts ont vaincu les mauvais penchants; aucun nuage ne trouble plus maintenant les amitiés solidement établies.

Les parents se sont unis à leurs enfants pour adoucir à nos jeunes hôtes l'amertume de l'exil. Ils les ont fait sortir, les ont reçus, se sont efforcés de reconstituer autour d'eux l'atmosphère réchauffante de la famille. Les Serbes ont été très sensibles à ces atten-

tions et ont reconnu par leurs prévenances et leurs gentillesses les bons soins de celles qu'ils se plaisent à appeler leurs « mamans françaises ».

On a multiplié pour eux les distractions ; ils furent de toutes les cérémonies et de toutes les fêtes. Représentations cinématographiques dont ils se montrent très friands, concerts, spectacles de toute nature leur furent offerts ; promenades à pied ou en voiture, goûters champêtres, excursions, visites de monuments et de curiosités naturelles, tout fut mis en œuvre pour leur rendre agréable leur séjour en France.

A Nîmes, l'Association des anciens élèves organise plusieurs fêtes pour eux. On les conduit à Avignon et à Villeneuve ; d'autres fois, d'anciens élèves du lycée leur offrent l'hospitalité ; il y a des jeux variés, des concours sportifs avec prix, des lunchs. Puis, c'est une matinée à laquelle participèrent la Schola Cantorum de Paris et le Conservatoire de Nîmes, ce sont des séances mixtes de concert et de cinéma.

A Cannes, le Comité russe-serbe prête son concours à l'administration collégiale ; la princesse Lobanow Rostowky reçoit les enfants chez elle, le vice-consul de Russie M. Jammes et l'archiprêtre M. Oustroumow leur servent de correspondants. La colonie étrangère s'est intéressée à eux et plusieurs dames anglaises leur ont envoyé des livres à l'occasion des fêtes de Noël.

La Compagnie des bateaux à vapeur du lac d'Annecy a promené le groupe Annecéen, et la Conciliante, société de secours mutuel de Duigny-Saint-Clair, a offert une agréable après-midi dans la ravissante propriété qu'elle possède au pied du Parmelan.

Groupe serbe du Lycée de Nîmes.

Les élèves de Gap ont visité Saint-Mens et le lac de Charance; pendant les congés de la Pentecôte elles ont excursionné dans le Briançonnais, au pont d'Asfeld et au pont Baldy, à la Croix de Toulouse, au mont Genèvre et à la frontière italienne.

Ceux d'Uzès, grâce à la générosité de l'Amicale des Instituteurs du Gard, ont villégiaturé dans la région d'Avignon et d'Orange et assisté à une représentation d'*Andromaque* au Théâtre antique. La municipalité de Périers a payé à ses hôtes le voyage du Mont-Saint-Michel, la municipalité de Saint-Marcellin a emmené les siens goûter au château de Beauvoir.

Ailleurs on les a vus défiler à la revue du 14 juillet, ils étaient présents aux remises de décorations ; par leurs chants et par leurs danses ils ont pris une part active aux représentations de bienfaisance ; ils ont été les amis que l'on choie parce qu'ils furent malheureux et qu'on les aime.

Et quand arrivèrent les grandes vacances, le moment béni des écoliers où l'on quitte la contrainte de l'école pour la liberté de la famille, on ne voulut pas que les Serbes errassent mélancoliques dans les couloirs vides, dans les cours désertes. On trouva d'honorables familles françaises qui consentirent à les recevoir; traités comme les enfants de la maison ils s'appliquèrent à faire oublier qu'ils étaient des étrangers et ils y réussirent. Aussi, fait remarquable et qui fait grand honneur à ceux qui les recueillirent et à ceux qui surent si bien gagner les cœurs, alors que l'État s'était engagé à payer les frais d'hospitalisation, la plupart des familles françaises ne voulurent pas être

remboursées de leurs dépenses. Il ne fut malheureusement pas possible de donner à tous les Serbes une « famille de vacances » ; des initiatives intelligentes et des générosités inépuisables ne permirent à aucun de se croire déshérité. C'est ainsi que quatre-vingts, hospitalisés par le préfet des Landes, jouirent pendant de longues semaines de la mer à Mimizan ; c'est ainsi encore que grâce aux libéralités de quelques habitants de Cognac, un groupe put séjourner huit jours à Saint-Trojan, dans l'île d'Oléron. Pour tous, les vacances furent joyeuses. Beaucoup ne se contentèrent pas de jouir en égoïstes de l'hospitalité qui leur était si généreusement offerte. Ils s'ingénièrent à se rendre utiles et prirent leur part des travaux des champs. C'était une chose nouvelle pour ces fils de commerçants, de fonctionnaires ou d'officiers, que de partir de grand matin la faucille à la main ou la hotte du vendangeur sur le dos, de déjeuner au milieu des champs, de couper par la sieste le travail au grand soleil, de se mêler aux paysans et de rentrer las de bonne fatigue au soir tombant sur la paix de la campagne.

Puis octobre vint, et avec octobre la reprise de la vie scolaire. Il y eut bien chez quelques-uns le regret des vacances toujours trop brèves, un peu de peine à se réadapter. N'en est-il jamais ainsi chez les jeunes Français ? Mais les résistances cédèrent vite, les hésitations durèrent peu et la machine intellectuelle se remit en marche vers de nouveaux progrès.

Une année entière de vie en commun a permis aux chefs d'établissements de bien connaître leurs élèves

serbes, ils ont pu apprécier leurs qualités, ils ont dû combattre leurs défauts ; comment les jugent-ils en définitive ?

Il faut bien croire que chaque nation a ses caractères qui lui sont inhérents et qui lui constituent une marque indélébile, puisque proviseurs, principaux, directeurs et directrices s'accordent à distribuer aux jeunes Serbes les mêmes éloges et les mêmes critiques. Tous relèvent la peine qu'eurent ces enfants dans les débuts à s'accommoder de l'internat et leur difficulté à se plier à la discipline. L'internat n'existe pas dans les gymnases serbes et la liberté laissée aux écoliers y est grande, trop grande à notre gré ; en outre, depuis la première guerre balkanique, la fréquentation scolaire avait subi de graves atteintes en Serbie ; beaucoup parmi les enfants qui nous étaient confiés avaient travaillé fort irrégulièrement ou même avaient interrompu complètement leurs études ; la guerre avec l'Autriche survenant sur ces entrefaites, bon nombre s'étaient enrôlés et avaient fait le coup de feu : privés de la direction du père, soustraits à l'influence de la famille, il n'est pas étonnant qu'ils eussent le désir d'introduire au lycée la liberté des camps ; il fallut leur faire perdre l'habitude de s'échapper des études pour aller fumer, d'interrompre leur travail pour converser à haute voix, leur enseigner l'ordre et la propreté. Il suffit de faire appel à leur raison et de leur montrer que leurs camarades français acceptaient sans se plaindre les petites gênes de l'internat pour que les mauvaises manières ne persistassent pas.

Ils se montrèrent en effet toujours désireux de plaire à leurs maîtres. Les professeurs français s'accordent à reconnaître leur attitude polie, respectueuse, prévenante même, se levant à l'entrée du professeur, le saluant à haute voix, le débarrassant de son chapeau et de son pardessus. Le Directeur de l'école primaire supérieure de Beaumont de Lomagne cite ces jolis détails : son petit garçon de deux ans connaît tous les Serbes par leur nom et ceux-ci se disputent le plaisir de l'amuser. Au début des vacances du jour de l'an toutes les bonnes avaient été atteintes de la grippe et le Directeur et sa femme étaient eux-mêmes souffrants ; les Serbes assurèrent le service avec le concours d'une Serbe, femme de ménage. Cette politesse, ces attentions dépassent le cercle de l'École ; l'Administrateur de l'hôpital de Bagnols-sur-Cèze ayant un jour invité à goûter les jeunes Serbes de l'École supérieure, ceux-ci, ne sachant comment le remercier au moment de partir, se formèrent en cercle et à plein gosier chantèrent la *Marseillaise* suivie d'un seul cri : « Vive la France ! ».

D'une sensibilité très vive, ils sont prompts à l'enthousiasme et leur amour-propre très développé ne va pas sans un excès de susceptibilité; quoique inclinés par nature à un peu d'indolence, le désir qu'ils ont d'égaler leurs camarades français les porte au travail et ils soutiennent l'effort jusqu'au bout. Ils ont une grande fraîcheur d'imagination et sont tournés d'instinct vers la poésie ; grands amateurs de danses et de chants, quelques-uns ont révélé de véritables tempéraments d'artistes. Une certaine

religiosité fait qu'ils se plaisent aux cérémonies catholiques ; d'un patriotisme ardent, ils haïssent sauvagement les Autrichiens et les Bulgares, et ce sentiment, uni à la reconnaissance des services reçus, fait qu'ils ont pour la France, leur « seconde patrie », un amour profond.

« Si quelques-uns sont frustes, il en est d'autres qui ne manquent pas de finesse. Et parmi ceux-ci des distinctions s'imposent selon l'observation du tempérament. J'en citerai un qui est un esprit vraiment mâle malgré sa jeunesse ; il a fait preuve d'une réelle force d'endurance dans la traversée de l'Albanie (800 kilomètres à pied), dont il m'a fait un récit simple et émouvant : les souffrances qu'il a subies, les horreurs qu'il a vues l'ont laissé en plein équilibre physique et moral, et ici il s'est montré soucieux d'amener ses camarades à se discipliner, pour être dignes, dit-il, de l'hospitalité française ; avec cela témoignant d'un cœur excellent, toujours prêt à aider ses camarades, grands ou petits, les faisant bénéficier d'ailleurs de sa connaissance de la langue française qu'il a apprise dans une de nos écoles de Salonique. Un autre, esprit curieux, lisant beaucoup les auteurs français, s'essayant même à faire des vers dans notre langue, a été fortement déprimé, physiquement par la traversée de l'Albanie, moralement par l'absence de nouvelles des siens laissés en Serbie. D'où une tendance à la neurasthénie, se manifestant dans des pages angoissées (où se révèle comme une hantise de la mort, du suicide), dans une recherche de la solitude, ou bien même dans des soubresauts d'indiscipline ». (Rapport du Proviseur d'Annecy.)

Cet ensemble de qualités, et même ces travers, qui ne sont au fond que l'excès de sentiments généreux, ont rendu ces jeunes garçons sympathiques à tous ceux qui les ont approchés; les jeunes filles ont été plus longues à gagner les cœurs. Plus encore que leurs frères, elles se sont montrées rebelles à la règle; tenaces et n'admettant aucun obstacle, elles n'ont pas toujours reculé devant le mensonge ou la menace pour obtenir la satisfaction de leurs désirs. Leur caractère violent était une source de disputes fréquentes qui se réglaient à coup de pieds et à coups de poings. Leur éducation avait été fort négligée; elles se mouchaient avec les doigts, crachaient par terre, semblaient ignorer l'usage des water-closets et se couchaient tout habillées. Le linge le plus indispensable leur faisait défaut, mais elles se parfumaient et se fardaient, encouragées d'ailleurs par leurs mères et leurs surveillantes. A force de prévenances et de recommandations, de douceur et de fermeté, les directrices ont réussi à transformer ces mœurs. Elles sont plus difficilement parvenues à donner à leurs élèves le goût du travail manuel; les jeunes filles serbes tricotent avec plaisir et brodent assez bien, mais elles n'aiment ni la couture, ni les soins du ménage; elles ne savent pas repriser et usent volontiers de moyens de fortune pour remplacer un bouton manquant, une agrafe disparue. Elles ne croient plus que le raccommodage soit une occupation indigne d'elles, mais il ne paraît pas qu'elles puissent jamais acquérir l'habileté de nos petites Françaises dans les occupations proprement féminines. Mais leurs progrès dans le

domaine intellectuel ont été rapides, et si elles ont moins de persévérance que les garçons, elles ne leur sont pas inférieures en intelligence et en sensibilité. Elles ont maintenant avec leurs maîtresses des rapports charmants; par leur gaieté et leurs prévenances discrètes elles se sont attirées toutes les sympathies, et leur vivacité un peu bruyante n'est plus que le témoignage de leur joie et de leur reconnaissance.

VOREPPE, VIRIVILLE ET JAUSIERS

Parmi les jeunes Serbes réfugiés en France, bon nombre avaient dépassé l'âge scolaire, et quoique les guerres qui depuis trois ans ensanglantaient leur patrie les eussent empêchés de terminer leurs études, il était difficile d'admettre que ces grands jeunes gens garnissent les lycées et les universités tandis que nos étudiants et nos collégiens combattaient sur le front. Le gouvernement serbe décida de recenser immédiatement ses nationaux d'âge militaire et de les soumettre à une visite médicale devant des commissions de révision. Cette mesure atteignait les jeunes gens de plus de dix-huit ans, elle les classa en aptes et en réformés.

Pour ces derniers le Ministère de l'Intérieur organisa trois groupes scolaires dans l'Isère (Voreppe, Viriville, Saint-Laurent-du-Pont) et un dans les Hautes-Alpes, à Mont-Dauphin. Sous la direction de leurs professeurs nationaux ils y poursuivirent leur préparation au baccalauréat serbe, et des instituteurs français mobilisés, mis à leur disposition par l'autorité militaire, les familiarisèrent avec notre langue. La population scolaire de ces établissements n'a jamais

été très stable. A Voreppe, par exemple, en mars 1916, les étudiants étaient au nombre de cent quatre-vingts environ ; cinquante ayant été reconnus aptes au service militaire quittèrent l'école en mai ; quelques-uns en sortirent en outre pour aller travailler dans les usines de guerre, si bien qu'en juillet les présents n'étaient plus guère que quatre-vingts. Mais à ce moment on retira des lycées, collèges et écoles primaires supérieures les élèves qui venaient d'atteindre dix-huit ans ou qui les auraient au plus tard le 1er octobre. On avait pensé les loger tous à Voreppe, mais leur nombre dépassant quatre cents, de beaucoup supérieur aux prévisions, Voreppe ne reçut que les élèves, garçons et filles, qui avaient accompli en Serbie sept classes de gymnase (cent cinq garçons et douze jeunes filles), auxquels furent adjoints onze jeunes filles qui avaient terminé six classes et cinquante et un jeunes gens qui avaient terminé cinq classes avant la guerre. Pour leur faire place on avait envoyé à Mont-Dauphin les étudiants d'abord hospitalisés à Voreppe. Ils vinrent grossir le groupe primitif et le porter à deux cents unités environ.

Les élèves qui n'avaient achevé que six ou cinq classes, à l'exception des soixante-deux conservés à Voreppe, furent dirigés sur Viriville ; ils étaient deux cent vingt. Quant à ceux qui n'avaient pas dépassé la cinquième classe, au nombre d'environ soixante-dix, la colonie de Saint-Laurent-du-Pont les recueillit.

Sur ces entrefaites, le gouvernement serbe étudiait avec le Ministère de l'Instruction publique et le Ministère des Affaires étrangères de France la créa-

tion d'une école secondaire à Nice. L'accord s'établit sans peine et l'établissement projeté s'ouvrit sous la forme d'une école libre dans les premiers jours d'octobre 1916. A la charge exclusive de l'État serbe, elle devait recevoir tous les élèves qui pendant l'année scolaire 1913-1914 avaient suivi en Serbie les cours de la cinquième ou de la sixième classe de gymnase, les normaliens de deuxième et de troisième année et les séminaristes. Le plan d'études embrassait l'enseignement du français (dix heures par semaine), de la langue serbe, du latin, de l'histoire, de la géographie, des mathématiques, de la physique, de l'histoire naturelle, et, pour les normaliens, de la pédagogie. La durée des études était de dix mois pour les lycéens de cinquième classe, de quatre pour ceux de sixième, de dix mois pour les normaliens de deuxième année, de trois mois pour ceux de troisième. La sanction était le baccalauréat serbe ou l'examen pédagogique spécial.

Cette création mit fin à l'existence de Voreppe et de Saint-Laurent-du-Pont.

Les élèves aptes au service militaire avaient besoin d'une double préparation : préparation militaire qui les mît en état de combattre, préparation scolaire qui leur permît de poursuivre leurs études. Sur la demande de M. Honnorat, le Ministre de la guerre mit à leur disposition les casernes de Jausiers, à quelques kilomètres de Barcelonnette, dans un admirable cadre de montagnes, et l'aménagement des locaux, l'organisation des études furent si rapidement menés que l'école put ouvrir dès le 22 mai.

Ecole militaire serbe de Jausiers (Basses-Alpes)
Excursion du Parpaillon : 27 août 1916.

L'instruction militaire est donnée sous le commandement du colonel Dzovovricht et de son adjudant major, le lieutenant Iovanovitch ; elle n'entre pas dans le cadre de cette étude ; l'école proprement dite est placée sous la direction de M. Gamonet, inspecteur primaire à Sisteron, assisté d'un sous-directeur, d'un économe et de six professeurs.

Près de trois cents jeunes gens ont été réunis à Jausiers; élèves de gymnases, d'écoles normales, d'écoles de commerce ou d'agriculture, ils y forment le bataillon universitaire, composé de deux compagnies; faute de place à Jausiers, une troisième compagnie a dû être organisée à Mont-Dauphin.

Un règlement général fixe les conditions dans lesquelles sont assurés la tenue matérielle de l'établissement, la discipline et le travail des élèves : hygiène et entretien des locaux et du matériel, organisation des travaux scolaires et de l'instruction militaire ; heures de repos, service de la correspondance, service médical, sorties individuelles, sanctions, consignes particulières concernant le service de garde confié à un poste français, et la fréquentation de la cantine. Sous l'autorité de la direction générale française et du commandement militaire serbe, l'observation de ce règlement est surveillée par le personnel enseignant et par les officiers du cadre militaire dans la limite des attributions qui leur sont respectivement dévolues.

L'emploi du temps des journées de travail est le suivant :

Réveil à cinq heures en été, à six heures en hiver;

Coucher à vingt et une heures en été, à vingt heures en hiver;

Exercices militaires à l'extérieur ou à l'intérieur suivant la saison : deux heures par jour.

En ce qui concerne les enseignements français et serbes, il y a lieu de distinguer deux périodes d'organisation.

Dans la première, qui s'étend de la fondation de l'école (mai) à la session d'examens du baccalauréat et du certificat d'études normales (novembre), les classes serbes ont eu lieu chaque matin à raison de trois heures et demie par jour, les classes françaises l'après-midi pendant deux heures.

Dans la deuxième période, commencée en décembre 1916, l'enseignement du français, outre les cours de l'après-midi communs à tous les élèves indistinctement, comporte chaque matin deux heures de classe pour ceux qui, admis aux examens de novembre, n'ont plus de cours serbes à suivre.

Le temps disponible en dehors des classes et de l'instruction militaire est réparti entre les travaux matériels (entretien personnel, douches, travaux d'intérieur), les récréations et les études.

La matinée du jeudi est consacrée aux services militaires, celle du dimanche à l'étude, au culte et aux récréations ; l'après-midi de ces deux jours est occupé par la promenade. Des sorties libres sont accordées individuellement le dimanche aux élèves méritants.

Les distractions varient suivant la saison. Du printemps à l'automne les élèves se livrent journellemen- à des jeux de plein air : foot-ball, course, danse, cout

pés de chants exécutés en chœur. Outre les marches militaires proprement dites, des excursions en montagne réunissant toute l'école, personnel et élèves, ont eu lieu en été; elles ont été particulièrement goûtées. Dès la mauvaise saison, les sorties devenant plus rares, on a multiplié les récréations d'intérieur, entre autres les concerts improvisés par les élèves.

Les études ont donné les résultats qu'on était en droit d'attendre d'un enseignement fort intelligemment organisé.

Baccalauréat : session d'octobre : trente-neuf candidats présentés; trente-quatre reçus, dont douze avec la mention « excellent », douze avec la mention « très bien », dix avec la mention « bien ».

Session de novembre : cent candidats présentés : quatre-vingt-dix-sept reçus, dont dix-huit avec la mention « excellent », dix-neuf avec la mention « très bien », soixante avec la mention « bien ».

Certificat d'études normales primaires :

Quinze candidats présentés, quinze reçus, dont six avec la mention « excellent », cinq avec la mention « très bien », quatre avec la mention « bien ».

En faisant connaître ces résultats. M. Gamonet ajoutait : « De l'avis de tous les professeurs, les élèves ont travaillé très sérieusement et le succès qu'ils méritaient a été obtenu dans les meilleures conditions ».

LE

COMITÉ UNIVERSITAIRE DE LA JEUNESSE SERBE

ET LA

NATION SERBE EN FRANCE

En même temps qu'il avait décidé l'admission des élèves serbes dans les établissements français, le Parlement avait mis à la disposition du Ministère de l'Instruction publique un crédit de 100.000 francs, mais le nombre des enfants à hospitaliser était plus grand qu'on ne l'avait présumé et cette somme fut bientôt insuffisante. De trimestre en trimestre, le Parlement accrut ses libéralités, si bien que pour l'année 1916 les crédits votés finirent par atteindre 1.400.000 francs sur lesquels 1.283.131 fr. 93 étaient dépensés au 31 décembre (voir annexe n° 20).

Quelque élevée que soit cette somme, elle n'eût pas permis de faire face à toutes les dépenses d'installation et d'entretien si à l'effort financier de l'État ne s'étaient joints les concours individuels dont nous avons parlé et surtout ceux de deux groupements dont l'action fut particulièrement bienfaisante, le « Comité universitaire de la jeunesse serbe » et la « Nation serbe en France ».

I. Le « Comité universitaire de la jeunesse serbe » se constitua le 7 décembre 1915 ; présidé par M. Liard, recteur de l'Université de Paris, il comprenait les trois Directeurs des enseignements primaire, secondaire et supérieur au Ministère de l'Instruction publique, le Directeur de l'Office national des Universités et des écoles françaises, MM. Zujovitch, ancien Ministre, Président de l'Académie royale des sciences de Serbie; Stanoyevitch, recteur de l'Université de Belgrade, Novacovitch, professeur à l'Université de Belgrade; Honnorat, député, et Fournol, ancien député, directeur du service de la propagande au Ministère des Affaires étrangères. Son but était de réunir les ressources suffisantes pour fournir les jeunes Serbes de vêtements et de chaussures et de constituer un petit pécule aux moins fortunés; tandis que l'État leur assurait avec l'instruction le vivre et le couvert, le Comité se proposait de remplacer auprès d'eux la mère de famille pour tous les menus soins dont une administration trop impersonnelle ne pouvait se charger.

L'argent arriva de plusieurs sources. Trois subventions du Ministère des Affaires étrangères constituèrent un premier fonds de 50.000 francs; le Ministère de l'Instruction publique alloua 15.000 francs, et M. Vesnitch, Ministre de Serbie, fit parvenir à M. Liard 41.000 francs pour l'argent de poche de ses jeunes compatriotes. Un appel de M. Liard aux élèves français produisit plus de 15.000 francs et le célèbre calculateur Inaudi entreprit une tournée de représentations à travers la France dont le produit devait

aller au Comité; cette initiative généreuse donna plus de 8.000 francs. Divers dons vinrent encore grossir les sommes ainsi recueillies, et au 15 juin 1916 le total des recettes dépassait 130.000 francs.

Que de misères ces secours permirent de soulager, ceux qui en ont reçu leur part pourraient le dire, mais les besoins étaient encore plus grands que les ressources, et quand l'hiver approcha, la caisse était vide ou presque. Cependant les vêtements envoyés dans les premiers mois étaient usés, les souliers demandaient des remplaçants, il fallait faire provision de chandails, de tricots et de gants fourrés. Le Comité fit appel au Ministère de l'Intérieur et obtint qu'une part du produit de la journée serbe lui fût attribuée. Ce concours a permis l'envoi dans les établissements de subventions pour les achats les plus urgents; le Comité, qui a déjà tant fait, s'efforcera de faire encore davantage, il est convaincu que dans l'œuvre charitable qu'il a entreprise la générosité des amis de la Serbie ne lui fera pas défaut.

II. Le rôle de la « Nation serbe » dépasse le cadre de cette étude. Son action ne s'est pas exercée uniquement au profit des écoliers serbes, elle s'est étendue à toutes les misères provoquées par la guerre et l'invasion. Elle avait été précédée dans son œuvre d'assistance par le Comité franco-serbe, dont elle est une émanation. Celui-ci, fondé en janvier 1915 par un groupe de femmes de cœur, parmi lesquelles Mmes Juliette Adam, Blondel, Boppe, Bouniols, de Castellane, Comtesse Murat, etc..., stimulé par l'activité et le dévouement sans bornes de Mmes Victor Bérard

et Haumant, avait déjà pu faire en Serbie des envois importants, quand il fut chargé de la gestion des fonds provenant de la journée scolaire serbe du 26 mars 1915.

La tâche du Comité franco-serbe devenait lourde et ses efforts risquant de se disperser, la « Nation Serbe » se constituait le 21 janvier 1916 sous la double présidence à Paris de M. Vesnitch et à Corfou de M. Boppe. Elle s'assignait pour but d'entretenir le trousseau des Serbes d'âge scolaire, qu'ils fussent dans des établissements dépendant du Ministère de l'Instruction publique ou dans des écoles rattachées à d'autres Ministères (agriculture, commerce, etc...). C'est ainsi qu'à la fin de l'année 1916, elle avait habillé 1.975 élèves qui avaient reçu 16.275 objets. Depuis le 1er octobre 1916, la « Nation Serbe » a abandonné au « Comité Universitaire » le soin de fournir de vêtements les élèves de l'enseignement secondaire et de l'enseignement primaire supérieur, elle limite son action, et son domaine en ce sens s'est grandement étendu, aux étudiants et aux élèves des écoles non rattachées au Ministère de l'Instruction publique.

POUR L'AVENIR

CONCLUSION

La jeunesse serbe va rentrer dans sa patrie reconquise, elle y retrouvera ses gymnases, ses écoles et ses professeurs, mais la tâche de l'Université française n'est pas terminée. Après avoir permis aux écoliers de poursuivre leurs études, elle a la noble ambition d'étendre son œuvre et elle aspire à former les maîtres comme elle a formé les élèves. Le gouvernement serbe, d'autre part, conscient du rôle que l'avenir réserve dans les Balkans à la Serbie victorieuse, sent le besoin de développer le plus rapidement possible son élite intellectuelle décimée par les guerres. La culture germanique lui fait horreur après l'avoir trop longtemps séduit; il a pu apprécier à sa juste valeur notre civilisation, et, reconnaissant des services rendus par l'Université à la jeunesse de ses gymnases, il lui demande d'imprégner de son enseignement ses professeurs, ses médecins, ses jurisconsultes, ses hommes d'État. Le gouvernement français ne pouvait manquer d'accueillir favorablement la demande de la Serbie; les négociations rapidement menées ont abouti, le 9 novembre 1916, à la signature, par MM. Boppe et

Pachitch, d'une « Convention relative à l'éducation des jeunes Serbes dans les Universités et dans les écoles normales françaises » (voir annexe n° 22).

Aux termes de cet accord, « chaque année les Universités et les Écoles normales d'instituteurs et d'institutrices de France recevront un certain nombre d'étudiants et d'élèves maîtres serbes, désignés par le gouvernement serbe. Le nombre sera fixé au mois de juillet pour l'année scolaire suivante, par décision du Ministre de l'Instruction publique après entente entre les deux gouvernements serbe et français ».

L'article II prévoit que « dans chacune des Universités qui recevront des étudiants serbes, un ou plusieurs professeurs serbes désignés et payés par le Gouvernement serbe seront admis à enseigner la littérature, la langue et l'histoire de leur pays ». Ils pourront en outre être chargés d'un cours complémentaire à l'usage des étudiants français.

L'article III est relatif à l'exemption du paiement pour un certain nombre d'étudiants serbes des droits perçus au profit de l'État ou des Universités, ainsi qu'à l'octroi de bourses d'entretien.

L'article IV limite l'accès des universités aux jeunes gens munis du baccalauréat français, ou du baccalauréat serbe, si les possesseurs de ce dernier diplôme justifient d'une connaissance suffisante du français pour profiter de l'enseignement donné dans les facultés.

Les règles suivant lesquelles élèves-maîtres et élèves-maîtresses seront admis dans les écoles normales sont établies par l'article V.

Enfin l'article VI fixe à trois ans la durée de la convention et en prévoit le renouvellement par tacite reconduction.

Cette convention constitue un véritable statut pour une catégorie d'étudiants étrangers qui ne manquera pas d'être nombreuse dans nos facultés. Établie pour trois ans, et indéfiniment renouvelable par périodes d'égale durée, elle permettra à la Serbie de préparer soigneusement chez elle les générations qui viendront compléter leur formation dans notre pays, et elle donnera à nos universités la garantie que les sacrifices consentis par la France porteront leurs fruits.

La convention va entrer en vigueur, ratifiée par le Parlement ; elle impliquait en effet le vote de crédits sur lesquels les Chambres se sont prononcées. La Serbie, prospère avant la guerre, ne comprenait néanmoins qu'un très petit nombre de personnes aisées ; ces familles aujourd'hui ruinées ne sauraient faire face aux dépenses qu'occasionne le séjour d'un étudiant à l'étranger, le gouvernement serbe, étant donné l'épuisement de ses finances, ne peut les secourir que dans une mesure restreinte. C'est donc une aide non seulement morale mais matérielle que la France se trouve conduite à donner aux étudiants serbes.

Aussi le département français de l'Instruction publique a-t-il décidé :

1° De subvenir à tous les frais d'études des quatre cent cinquante Serbes dont la répartition entre nos universités est poursuivie sous le contrôle, et par les soins de la Légation ;

2° De prendre en outre à sa charge les frais d'entre-

tien de cent parmi ces jeunes gens, désignés par leur gouvernement entre les meilleurs, et qui deviendront en quelque sorte les pupilles de la France ;

3° Enfin, de laisser à chaque Recteur, chef de groupe, la disposition d'une somme, calculée au prorata du nombre d'étudiants inscrits à l'Université, dont il disposera pour parer aux besoins imprévus.

Les frais d'études d'un étudiant étant évalués à 300 francs par an, la bourse ayant été fixée à 135 francs par mois, la somme mise à la disposition des recteurs ayant été calculée sur le taux de 0 fr. 50 par jour et par personne, c'est un crédit de 400.000 francs qui a été demandé au Parlement et voté par lui.

Quatre cent cinquante étudiants serbes participeront à l'enseignement de nos universités; quatre cent vingt sont actuellement inscrits, les autres subissent les épreuves du baccalauréat serbe qui leur ouvrira l'accès des facultés. Leurs origines sont diverses. Les uns, qui avaient accompli en Serbie des semestres de scolarité, ont, à la faveur d'équivalences, repris leurs études dans nos universités au point où ils les avaient abandonnées dans leur pays. Les autres, et c'est le plus grand nombre, ont subi depuis leur arrivée en France les épreuves du baccalauréat serbe devant un jury serbe; ils commencent dans nos facultés leurs études d'enseignement supérieur; en 1915 et en 1916 ils étaient soit aux armées, et ce sont des réformés, soit dans les lycées et collèges français, soit dans les établissements scolaires serbes qui fonctionnaient sous la surveillance de l'autorité académique française. Répartis entre douze universités (voir annexe

n° 23), ils se destinent les uns aux lettres (cinquante-huit), les autres à la médecine (onze), le plus grand nombre à l'étude du droit (cent vingt-six) ou aux recherches scientifiques (deux cent vingt-cinq).

D'autres enfin, pour lesquels un crédit de 40.000 francs a été accordé, seront admis dans les écoles normales. Soumis au même régime que leurs camarades français, ils y poursuivront leur formation pédagogique et fourniront à la Serbie un corps éprouvé d'instituteurs et d'institutrices.

Arrivés aux termes de cette étude nous pouvons nous demander si l'Université française a fait tout son devoir, si, soucieuse de sa réputation, elle s'est montrée la « mère » accueillante aux infortunes imméritées, si dans la tourmente qui menaçait d'éteindre l'intelligence elle a été l'abri où la flamme de l'esprit humain a continué de briller. Nos hôtes serbes vont répondre à ces questions.

Le *Journal officiel* serbe, dont la publication avait été interrompue depuis que le gouvernement avait quitté Nisch, reparut pour la première fois à Corfou le 20 avril 1916. Un long communiqué y rendit compte de l'accueil réservé en France aux enfants des réfugiés. Il suffira d'en extraire les lignes ci-après :

« Nous devons être reconnaissants au généreux peuple français d'avoir si cordialement accueilli nos enfants et de leur avoir donné la possibilité de se rétablir après tant de misères et de souffrances qui mirent plus d'une fois leur vie en danger, de même que de leur avoir permis de rafraîchir leur esprit et de retourner dans leur pays avec une connaissance plus élevée des choses et des vues plus larges qu'au moment où l'invasion ennemie les obligea à le quitter temporairement.

« Et quand ces enfants seront rentrés chez eux, leurs parents sentiront dans la vraie mesure combien ils doivent de reconnaissance à ce bon peuple qui a fait le nécessaire pour sauver leurs fils et leurs filles ».

Le 26 septembre 1916, l'instruction des enfants serbes faisait l'objet d'un débat à la Skoupchtina. Le Ministre de l'Instruction publique, M. Lioubomir Davidovitch, fut amené à faire les déclarations suivantes :

« Vous me permettrez, Messieurs, de ne dire pour le moment que quelques mots de reconnaissance à l'adresse de la grande et généreuse nation française (vivats retentissants et prolongés à l'adresse de la France), à l'adresse de ce peuple magnifique qui a pris dans son sein plus de trois mille cinq cents de nos enfants (*Cris :* Notre éternelle reconnaissance !) Il les a reçus à bras ouverts et je suis convaincu que la noble nation française ne leur enseignera que le bien (*Cris :* Vive la nation française !) Je suis sûr, Messieurs, quant à moi qu'aucune nation ne l'égale, et la fréquentation des enfants de ceux qui combattirent à Koumanovo, Bitolje, Brégalnitza, Matcheva, Roudnik et Kosmai avec les enfants des vainqueurs de la Marne, de l'Yser, de Verdun et de la Champagne (*tonnerre d'applaudissements*) produira un tel effet sur notre jeunesse qu'elle retournera régénérée dans sa patrie, en y rapportant les bienfaits séculaires de la magnifique et splendide culture française.

« Parlant d'une question aussi capitale, permettez-

moi, Messieurs, comme représentant de l'instruction serbe, et comme membre du peuple serbe, de m'acquitter d'une grande dette que nous avons contractée envers la généreuse France.

« Il me semble, Messieurs, que dans des circonstances aussi graves que celles par lesquelles nous passons, nous ne pouvons avoir quelque chose de plus important que d'exprimer à la grande nation française notre profonde et éternelle reconnaissance de l'accueil fait à notre jeunesse » (*applaudissements ; cris :* Vive la nation française !)

L'Université peut être fière de ces témoignages de reconnaissance et d'admiration ; elle n'en tire aucune vanité, car l'œuvre dont on la loue elle ne pouvait pas ne pas l'accomplir, mais il lui est doux d'avoir travaillé pour la patrie et pour l'humanité, et, fidèle aux traditions de son glorieux passé, d'avoir une fois encore incarné l'âme de la France.

ANNEXES

N° 1

REMERCIEMENTS D'ENFANTS SERBES AUX ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE DE JEUNES FILLES DE MARSEILLE

Pour souvenire et remerciment acceptez ces photographies de Iivoyine Stancotitch (étudiant serbe, école supérieure de Pons).

---

6 — IV — 1916. Tournon

Ma chère sœur,

Pour combiner cette petite lettre il a fallu deux jours. Je suis en bonne santé et tous mes camarades vous saluons.

Bojidar Gavrilovitch.
(élève lycée de Tournon).

---

7 — IV — 1916. Tournon

Ma chère sœur,

Arrivé à Tournon, je vous remercie beaucoup pour beaux cadeaux et vous salue cordialement.

Vitchentié Ristitch
(élève serbe au lycée).

---

7 — IV — 1916. Tournon

Mes chères Mademoiselles,

Je suis arrivé dans Tournon d'où je vous salue, en remerciant pour beaux cadeau, beaucoup de salut's.

Vive la France ! Vive la liberté !

Voislaw Georgievitch.
(L'élève du lycée de Tournon).

Tournon 7 — 4 — 16.

Mademoiselles,

Je suis ici arrivé dans le lycée, il me plait très bon. Votre cher gouter était un très bel signe de la fraternité française, beaucoup des remerciements pour cette paquet.

Beaucoup des saluts à vous et à votre amies.

Nikolas Stevanovitch.

Poitiers 10 mai 1916

Ma Chère sœur,

J'ai reçu votre aimable lettre, merci. Je suis gai car j'apprendrai le français et quand j'aurais elle parler je vous écrirai une très longue lettre. Beaucoup de salutations à toute votre famille.

Recevez les meilleurs souvenirs d'un petit frère.

Slavobile Zaravkovitch
(élève lycée de Poitiers).

Poitiers 23 avril 1916

Ma Chère petite sœur française,

J'espère que voas m'oubliez pas. Je me porte assez bien et maintenant je me tâche d'apprendre français la langue ma dautre patrie dans lequel je me trouve des remèdes pour penser mes blessures attendant le jour de la victoire définitive et espérant de me rends en ma patrie dans quelques moi, je crie : Vive la France, jusqu'à la Vive la Serbie, Vivent les alliés. Bons poignets de mains à vous et à vos parents.

Ton frère petit Serbe.

Slavrv Zdravkovitch.

Le 18 avril 1916

Ma Chère sœur la petite française

J'ai reçu votre paquet avec le plus grand plaisir, paquet de ma sœur la petite française.

Je vous remercie bien à votre paquet.

Encore une fois je vous remercie parce que vous êtes bien gentille avec les Serbes.

Je ne peux oublier ; aussi je ne peux jamais ce rendre à vous.

Les meilleurs souvenir à vous d'un serbe qui vous iembrosse bien.

Atchime Popovitch.
(Élève lycée de Poitiers.)

Le 23 avril 1916

Poitiers

Bonne Pâques
Mes chères sœurs françaises
Pour souveniere votre frère serbe

Atchime Popovitch.
(Élève lycée Poitiers).

N° 2

SPÉCIMEN DE FICHE DU CENTRE DE MARSEILLE

Nom du navire : *Provence*. N° du manifeste : 6.

Nom : VOLENTA.

Prénom : Marie.

Née le 2 juillet 1899,

A Velivo-Gradichté (Serbie),

Fille de Volenta Voutzeslave.

Profession du père : chef de l'École d'agriculture.

Résidence habituelle de l'enfant avant son départ de Serbie : Monastir.

Études faites par lui : Primaires : 1re classe École de Commerce ; Secondaires : 4e classe gymnase.

A quel établissement est-il destiné ? École primaire supérieure de Sisteron.

Dans quelle classe a-t-il été placé ? Jeune fille qui comprend un peu le français. Pour le moment elle suit les cours de français en 1re A et B. Quand ses connaissances seront suffisantes, elle suivra le cours de 4e année.

A-t-il des parents à bord du même bateau ? Oui.

Lesquels ? Le père, la mère, deux frères, une sœur.

N° du manifeste : 6.

En a-t-il dans d'autres bateaux ? Non.

Sait-il ce qu'ils sont devenus ? Le père, la mère et une sœur sont en Corse, deux frères se trouvent à Sisteron.

Sisteron, le 7 février 1916.

La directrice de l'École primaire supérieure.

N° 3

STATISTIQUE DES ENFANTS SERBES RÉPARTIS PAR LE CENTRE DE MARSEILLE JUSQU'AU 31 MAI 1916

GARÇONS

Lycées		Collèges		E. P. S.	
Aix	32 + 1	Apt	25 + 1	Grenoble	30 + 1
Annecy	59 + 2	Barcelonnette	29 + 1	Pons	25 + 1, 20 + 1, 40 + 1 — 85 + 3
Moulins	29 + 1	Manosque	25 + 2	Beaumont-de-Lomagne	29 + 1
Lakanal	26 + 1	Thonon	16 + 3	St-Vallier	20 + 1
Agen	26	Fontainebleau	50 + 1	Bourg-de-Péage	15 + 1
Lyon (S.R.)	82 + 3	Orange	22 + 1	Marcigny	25 + 1
Nîmes	60 + 2	Villefranche	24 + 1	Rumilly	25 + 1
Poitiers	25 + 1	Libourne	30 + 2	Bagnols	30 + 1
Rochefort	20 + 1	Sisteron	10 + 1		259
Rodez	19 + 1	Figeac	39 + 1	La Verpillière	15 + 1
Tournon	20 + 1	Gaillac	29 + 1		15
	398	Cannes	43 + 2		
		St-Marcellin	29 + 1		
		Bagnères	30 + 1		
		Civray	11 + 1		
			412		

FILLES

Lycées		Collèges		E. P. S.	
Annecy	40 + 1	Le Luc	19 + 1	Brignoles	20 + 1
St Etienne	19 + 2	Libourne	15	Pons	24 + 1
Agen	5	(pension privée Métayer).		Sisteron	12 + 1
	64		34	Gap	15 + 1
				Embrun	13 + 1
				Chatillon	20
				Thonon	10
					114

Le nombre de gauche concerne les élèves.
Le nombre de droite concerne les surveillants et professeurs.

N° 4

SPÉCIMENS DE FICHES DU CENTRE D'AIX-LES-BAINS

VASITCH Radmilo

Collégien. 12 ans. Né à Belgrade.
Orphelin de père.
A fait quatre classes à l'école primaire de Belgrade.
Devait entrer en 1re au gymnase de Belgrade.
N° dans le groupe : 15.
A envoyer à Périers (Manche). École primaire supérieure.
Parti : le 4 février 1916 d'Aix-les-Bains pour Périers.
Hospitalisé à Aix-les-Bains, 68, avenue du Petit-Port.

ATCHIMOVITCH Milan

Collégien. Agé de 17 ans 1/2.
Né à Oujitse (Serbie).
A fait quatre classes de latin au gymnase de Oujitse.
Doit entrer en 6e classe.
Orphelin de père.
A envoyer à Vitré.
N° dans le groupe : 6.
Parti le 31 janvier 1916 d'Aix-les-Bains pour Vitré.
Hospitalisé Villa Chiron, à Aix-les-Bains.

N° 5

FEUILLE DE ROUTE DU CENTRE D'AIX-LES-BAINS

Départ : mardi 14 mars 1916.

Groupe de Martel (École primaire supérieure).
25 élèves et un professeur.
Sous la direction de M. Simonovitch, professeur.

ITINÉRAIRE

Mardi 14 P.-L.-M.	Départ d'Aix-les-Bains 7 h. 25, via Chambéry, Saint-André-le-Gaz, Lyon. Arrivée à Lyon : 11 h. 42 (déjeuner). Départ de Lyon : 13 heures. Arrivée à Saint-Germain-des-Fossés : 16 h. 26. — Départ : 17 h. 40. Arrivée à Gannat : 18 h. 10 (sans changement de train de Lyon à Gannat). Départ de Gannat : 20 h. 6. Arrivée à Clermont : 20 h. 51 (dîner, coucher).
Mercredi 15 P.-O.	Petit déjeuner. Départ de Clermont : 6 h. 7 Arrivée à Eygurande : 10 h. 3 (déjeuner). Départ d'Eygurande : 14 h. 43, Arrivée à Aurillac : 19 h. 55 (dîner, coucher).
Jeudi 16 P.-O.	Départ d'Aurillac : 5 h. 10. Arrivée à Saint-Denis près Martel : 8 h. 46. (petit déjeuner).

Nos dans le groupe	Nom	Prénom	Age	Pension à Aix
1	Antonovitch	Milan	19 ans 1/2	Trossel
2	Blasoevitch	Mihailo	20 1/2	Miège
3	Voïnovitch	Slavko	20	Cippoli
4	Dikitch	Branislav	20	Id.
5	Djoritch	Borislav	20	Hôtel Central
6	Givanovitch	Alexandar	20	Régence
7	Yankovitch	Dimitrié	19 1/2	Husson
8	Yovanovitch	Lioubicha	19	Carroz
9	Yovanovitch	Milorad	19	Hôtel Central
10	Kraitchitch	Vessalin	18 1/2	Cippoli
11	Krstitch	Yovan	18 1/2	Id.
12	Krstitch	Mihailho	18 1/2	Miège
13	Maksimovitch	Radoié	20	Marin
14	Neditch	Nenad	18 1/2	Trossel
15	Obrenovitch	Evgénié	19 1/2	16, rue du Printemps
16	Pavlovitch	Douchan	20 1/2	Négociants
17	Paitch	Givoïn	20	Miège
18	Pétrovitch	Dobrivoié	19 1/2	Trossel
19	Popovitch	Velicha	18 1/2	Négociants
20	Ristitch	Milan	18 1/2	Hôtel Central
21	Simitch	Milan	19 1/2	Négociants
22	Tassitch	Dragoutin	19 1/2	Peuble
23	Tchitchanovitch	Atanassié	19	Domenge
24	Tchabitch	Miodrag	19	Hôtel Dent du Chat
25	Spassitch	Lioubomir	19	Peuble

N° 6

AGE DES ÉLÈVES SERBES PRÉSENTS DANS LES LYCÉES, COLLÈGES ET ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES DE GARÇONS ET DE JEUNES FILLES FIN JUILLET 1916

Établissements de garçons.

5 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans
1	5	12	17	21	31	61	93

14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans
137	198	264	405	62	9	2

Établissements de jeunes filles.

4 ans	6 ans	7 ans	8a ns	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans
1	2	4	3	6	9	18	27

13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans
38	33	37	27	25	27	15	12

21ans	23 ans
3	1

N° 7

JOURNÉE D'UN ÉLÈVE SERBE AU COLLÈGE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

6 h. 3/4	—	7 h. 1/4	lever
7 h. 1/4	—	7 h. 3/4	étude
7 h. 3/4	—	8 h.	déjeuner
8 h.	—	8 h. 1/4	jeux
8 h. 1/4	—	10 h. 1/4	classe
10 h. 1/4	—	11 h. 1/4	étude
11 h. 1/4	—	12 h.	jeux
12 h.	—	12 h. 3/4	dîner
12 h. 3/4	—	13 h. 1/4	jeux
13 h. 1/4	—	15 h. 1/4	classe
15 h. 1/4	—	15 h. 3/4	étude
15 h. 3/4	—	16 h. 3/4	jeux
16 h. 3/4	—	19 h. 3/4	étude
19 h. 3/4	—	20 h. 1/2	souper
20 h. 1/2	—		coucher

Promenade le jeudi et le dimanche de 14 heures à 16 heures.

N° 8

LYCÉE DE GARÇONS DE NICE

Répartition des élèves serbes dans les classes.

Classes	Pensionnaires	Demi-pensionnaires	Externes surveillés	Externes libres
1re C	»	1	»	»
1re D	»	1	»	»
2e B	5	»	»	»
2e C	3	»	»	»
2e D	1	1	»	3
3e A 1	1	»	»	»
3e B 2	»	1	»	»
4e A 2	1	»	»	»
4e B 1	3	1	»	»
4e B 2	1	2	»	»
5e A 2	»	»	»	1
5e B 1	4	»	»	1
5e B 2	1	3	»	1
6e A 2	»	2	1	»
6e B 1	»	3	»	1
6e B 2	4	3	»	»
7e 2	»	2	»	2
7e 3	3	2	1	1
8e 1	1	2	»	»
8e 2	»	»	1	»
9e 1	»	»	»	»
9e 2	»	»	»	1
10e 1	»	»	1	1
10e 2	2	1	»	»
11e 1	»	2	»	1
11e 2	3	5	»	1
	33	32	4	14

N° 9

Lycée de Poitiers.

EMPLOI DU TEMPS DES JEUNES SERBES (2e groupe)
(1915-1916)

Jours	Heures	Matin	MM.
Lundi.	8-9	Langue serbe.	Todorovitch.
	9-10	Français, exercices de langage, vocabulaire, grammaire.	Chon.
	10 1/4 11 1/4	Calcul, vocabulaire, exercices pratiques.	Léger.
Mardi.	8-9	Français, exercices de langage, vocabulaire, grammaire.	Cheminaud.
	9-10	Géographie (France), vocabulaire, exercices pratiques.	Gaillard.
	10 1/4 11 1/4	Français, exercices de langage, vocabulaire, grammaire.	Le Proviseur.
Mercredi.	8-9	Physique, vocabulaire, exercices de langage.	Briault.
	9-10	Chimie, vocabulaire, exercices de langage.	
	10 1/4 11 1/4	Français, exercices de langage, vocabulaire, grammaire.	Cheminaud.
Vendredi.	8-9	Langue serbe.	Todorovitch.
	9-10	Français, exercices de langage, vocabulaire, grammaire.	Letallon.
	10 1/4 11 1/4	Français, exercices de langage, vocabulaire, grammaire.	Massias.
Samedi.	8-9	Langue serbe.	Todorovitch.
	9-10	Français, Exercices de langage, vocabulaire, grammaire.	Massias.
	10 1/4 11 1/4	Français, exercices de langage, vocabulaire, grammaire.	

Jours	Heures	Soir	MM.
Lundi.	2-3	Français, exercices de langage, vocabulaire, grammaire.	Letallon.
	3-4	Français, lecture, grammaire, dictée.	Maréchal.
Mardi.	2-3	Français, exercices de langage, vocabulaire, grammaire.	Letallon.
	3-4	Français, exercices de langage, vocabulaire, grammaire.	Massias.
Mercredi.	2-3	Français, exercices de langage, vocabulaire, grammaire.	Letallon.
	2-4	Français, exercices de langage, vocabulaire, grammaire.	Cheminaud.
Vendredi.	2-3	Calcul, vocabulaire, exercices pratiques.	Léger.
	3-4	Français, exercices de langage, vocabulaire, grammaire.	Cheminaud.
Samedi.	2-3	Histoire (France), vocabulaire, exercices pratiques.	Gaillard.
	3-4	Français, exercices de langage, vocabulaire, grammaire.	Le Proviseur.

N° 10

Académie de Grenoble (département des Hautes-Alpes).

ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE DE JEUNES FILLES DE GAP

Emploi du temps des élèves serbes du 28 janvier au 30 juin 1916.

I

	8 à 9	9 à 10	10 à 11
Lundi.	Préparation d'après l'image : 1er Cours. Copie : 2e Cours.	Lettre expliquée : 1er Cours Ex. d'élocution : 2e Cours. Mlle Chabrier.	Vocabulaire : Mlle Géraud.
Mardi.	Leçon de choses: Mlle Roux.	Dictée : 1er Cours. Ex. d'élocution : 2e Cours. Mlle Chabrier.	Vocabulaire : Mlle Géraud.
Mercredi.	Leçon de choses : Mlle Roux.	Arithmétique : Mlle Roux.	Grammaire serbe : Mme Voukitchévitch (après le 5 juin (départ de Mme Voukitchévitch) : Etude.
Jeudi.	Vocabulaire : Mlle Géraud.	Ecriture : Mlle Géraud.	Couture : Entretien du linge et des vêtements.
Vendredi.	Géométrie : Mlle Roux.	Histoire : Mlle Lussignol.	Dictée: 1er Cours. Vocabulaire : 2e Cours. Mlle Géraud.
Samedi.	Vocabulaire Mlle Géraud.	Histoire serbe : Mme Voukitchévitch (après le 5 juin, départ de Mme Voukitchévitch) : Etude.	Géographie : Mlle Lussignol.

II

	13 à 14	14 à 15	15 à 16
Lundi.	Dictée : 1er Cours. Vocabulaire : 2e Cours. Mlle Géraud.	Chant avec les élèves de 1re et 2e années de l'E. P. S. : Mlle Vuillemin.	Leçons de choses : Mlle Roux.
Mardi.	Ecriture : Mlle Géraud.	Dessin avec les élèves de 1re année de l'E. P. S. : Mlle Vuillemin.	Grammaire : Mlle Chabrier.
Mercredi.	Lecture : Mlle Géraud.	Ex. d'élocution : Mlle Chabrier.	Couture avec les élèves de 1re A. de l'E. P. S. : Mlle Vauchey.
Vendredi.	Lecture : Mlle Géraud.	Arithmétique en serbe : Mme Voukitché-vitch (après le 5 juin, départ de Mme Voukitchévitch) : Repassage par groupes de 2, ou étude.	Grammaire : Mlle Chabrier.
Samedi.	Lecture : Mlle Géraud.	Grammaire serbe : Mme Voukitché-vitch (après le 5 juin, départ de Mme Voukitché-vitch) : Couture. Mlle Motte.	Dictée en serbe : Mme Voukitché-vitch (après le 5 juin, départ de Mme Voukitchévitch) : Etude.

N° 11

CONNAISSANCES EN FRANÇAIS DES ÉLÈVES SERBES PRÉSENTS DANS LES LYCÉES, COLLÈGES ET ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES DE GARÇONS ET DE JEUNES FILLES, FIN JUILLET 1916

1° Garçons.

a) Comprenaient le français.

Très bien	Bien	Assez bien	Passablement	Un peu	Très peu	Pas du tout
56	418	250	117	270	116	91

b) Parlaient le français.

Très bien	Bien	Assez bien	Passablement	Un peu	Très peu	Pas du tout
11	215	281	127	394	126	164

c) Écrivaient le français.

Très bien	Bien	Assez bien	Passablement	Un peu	Très peu	Pas du tout
18	160	234	193	327	145	241

2° Filles.

a) Comprenaient le français.

Très bien	Bien	Assez bien	Passablement	Un peu	Très peu	Pas du tout
31	126	60	19	43	6	1

b) Parlaient le français.

Très bien	Bien	Assez bien	Passablement	Un peu	Très peu	Pas du tout
7	96	76	21	66	20	2

c) Écrivaient le français.

Très bien	Bien	Assez bien	Passablement	Un peu	Très peu	Pas du tout
3	58	72	50	48	23	34

N° 12

Lycée de Poitiers. — Académie de Poitiers.

NOTES TRIMESTRIELLES DES ÉLÈVES SERBES

Noms et Prénoms	Français	Serbe	Allemand	Mathématiques	Physique et chimie	Histoire et géographie	Récitation	Histoire N.	Agriculture	Comptabilité	Conduite	Observations
4° B												
Popovitch Atchine.	B	TB	AB	TB	TB	B	TB	AB	AB	»	TB	
Marcovitch Boudimir.	B	TB	AB	B	TB	AB	B	AB	AB	»	TB	
Popovitch Milantié.	TB	B	AB	TB	TB	AB	TB	AB	AB	»	TB	
Nikolitch Mihaïlo.	B	TB	B	B	B	B	AB	AB	AB	»	TB	
Milovanovitch Milorad.	TB	TB	AB	TB	B	AB	TB	AB	AB	»	B	
Popovitch Steven.	P	AB	AB	AB	B	AB	P	AB	AB	»	B	
Philipovitch Stoïan.	B	B	AB	B	B	B	TB	AB	AB	»	TB	
Radovanovitch Vladimir.	B	TB	AB	B	TB	B	B	AB	AB	»	TB	
3° B												
Stanoyévitch Djordjé.	TB	TB	P	TB	TB	B	TB	AB	AB	TB	B	
Iltch Dragoljoub.	AB	B	AB	B	TB	B	P	AB	AB	TB	B	
Krstitch Ljoubicha.	B	B	AB	TB	TB	B	B	AB	AB	TB	TB	
Nicolitch Ljoubicha.	TB	B	B	B	B	AB	TB	AB	AB	TB	AB	
Marinkovitch Jovan.	B	B	AB	TB	B	AB	TB	AB	AB	TB	TB	
Marinkovitch Jivoin.	B	B	B	TB	B	AB	TB	B	B	TB	TB	
Naoumovitch Milorad.	TB	TB	TB	TB	B	AB	TB	AB	AB	TB	TB	
Vassitch Radmilo.	AB	B	AB	TB	TB	B	B	AB	AB	TB	B	
Tzokitch Vladislaw.	B	B	AB	B	B	AB	TB	AB	AB	TB	B	
Doulitch Voïslaw.	B	B	AB	B	B	B	TB	AB	AB	TB	TB	
Milititch Voïslaw.	B	B	AB	B	B	B	B	B	B	TB	TB	
2° D												
Milossavlyévitch Milossav.	TB	B	B	B	B	B	TB	»	»	»	B	
Gavrilovitch Borivoyé.	TB	B	AB	B	TB	TB	TB	»	»	»	B	
Popovitch Borivoyé,	B	B	AB	B	TB	TB	B	»	»	»	TB	
Mikovitch Dragoutin.	TB	B	AB	AB	B	B	TB	»	»	»	AB	
Blagoïevitch Mihaïlo.	B	B	AB	B	B	AB	TB	»	»	»	B	
Nicolitch Mihailo.	TB	TB	AB	TB	B	AB	B	»	»	»	B	
Tcholovitch Branislav.	B	B	AB	AB	B	AB	TB	»	»	»	TB	
Petrovitch Nikola.	B	B	AB	AB	TB	B	B	»	»	»	B	
Ratétitch Zvétozar.	B	TB	AB	B	TB	TB	B	»	»	»	TB	
Jankovitch Vlastimir	TB	TB	AB	B	TB	TB	TB	»	»	»	TB	
Popovitch Vitchentié.	B	B	AB	AB	TB	B	B	»	»	»	TB	

Poitiers, le 6 janvier 1917.

Le Proviseur :

N° 13

Académie d'Aix. — Lycée de jeunes filles de Nice.

APPRÉCIATION DES PROFESSEURS SUR LES ÉLÈVES SERBES

Noms et prénoms	Classe	Observations
Stinich Juliette.	5e Année	Elève bien douée, a fait de remarquables progrès dans la connaissance de la langue française.
Bocklovitch Vidossava	3e Année	Elève intelligente, douée d'une grande énergie, fait des efforts très méritoires.
Pavitchevitch Radoika	2e B	Elève intelligente et laborieuse, progresse beaucoup.
Voucomanovitch Liouba	2e B	Connaît encore peu le français, mais s'y intéresse.
Zlatichanine Dessanka	2e B	Très ardente au travail.
Radovanovitch Rose	1e B	Commence à faire d'assez bonnes compositions françaises.
Vladisavlejevitch Belba	Prép. A	Elève très appliquée, travail sérieux, progrès.
Sterbitch Radmila	Prép. A	Elève intelligente, énergique, progrès sensible.
Maritch Vera	3e Prim. B	Elève très faible, conduite satisfaisante, quelques progrès.
Petrovitch Hélène	id.	Elève souffrant de fièvres, manque très souvent.
Terzitch Jelitza	id.	Excellente élève, conduite parfaite, progrès réels.
Torbitza Eugénie	id.	Elève faible et de santé délicate, manque souvent, travail irrégulier.
Yvkovitch Mileva	id.	Bonne élève, très sage et appliquée, progrès.
Milosaveljevitch Rada	2e Prim. A	Conduite et travail très satisfaisants.
Ponaratz Dessanka	id.	Fait son possible.
Bogdanovitch Milka	1e Prim. A	Bonne élève sous tous les rapports.
Vintrovitch Miloika	id.	De la bonne volonté, a fait des progrès.
Terzitch Radmila	Enf. A	Très bonne élève, attentive, progrès rapides.
Yoksitch Mara..	id.	Très bonne élève, intelligente et appliquée.
Ponaratz Nadejda	id.	Bonne éléve.
Todorovitch Rouja	Enf. B	Bonne élève, très appliquée.
Maritch Voislava	Enf. A	Bonne élève, appliquée.

N° 14

RÉPARTITION DES ÉLÈVES SERBES DANS LES LYCÉES, COLLÈGES ET ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES DE GARÇONS ET DE JEUNES FILLES, FIN JUILLET 1916

Lycées de Garçons		Collèges de Garçons		E. P. S. de Garçons	
Agen	9	Ajaccio	30	Amboise	9
Aix	25	Apt	14	Bagnols-s-Cèze	23
Annecy	41	Bagnères-de-Bigorre	28	Beaumont-de-Lomagne	14
Bastia	68	Barcelonnette	18	Bourg-de-Péage	13
Gap	29	Beaufort	19	Charlieu	14
Lakanal	11	Cannes	45	Gisors	17
Lyon	82	Civray	5	Grenoble	26
Moulins	26	Etampes	1	Marcigny	14
Nice	46	Figeac	38	Périers	19
Nîmes	69	Fontainebleau	40	Pons	80
Poitiers	33	Gaillac	34	Rouillac	11
Rochefort	21	Libourne	40	Rumilly	9
Rodez	19	Manosque	36	St-Vallier	13
Rouen	8	Meaux	24		262
Tournon	17	Orange	23		
St-Etienne	25	St-Marcellin	23		
	529	Sisteron	10		
		Thonon	31		
		Uzès	39		
		Villefranche-sur-Saône	23		
		Vitré	6		
			527		

Total pour les établissements de garçons : 1.318

Lycées de jeunes filles		Collèges de jeunes filles		Cours secondaires de jeunes filles		E. P. S. de jeunes filles	
Agen	5	Le Luc..	24	Ajaccio .	19	Ajaccio.....	23
Aix.....	5	Poitiers.	11	Bastia...	8	Brignoles....	19
Annecy ...	44		35		27	Châtillon-sur-Chalaronne	18
Nice.....	11					Embrun	9
St-Etienne.	21					Gap	17
	86					Pons	19
						Sisteron	11
						Thonon.....	9
						Tours.....,.	15
							140

Valentor

Total pour les établissements de jeunes filles : 288

Total général (1.318 + 288) = 1.606.

N° 15

RÉPARTITION DES ÉLÈVES SERBES DANS LES LYCÉES, COLLÈGES ET ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES DE GARÇONS ET DE JEUNES FILLES AU 15 OCTOBRE 1916

Lycées de garçons		Collèges de garçons		E. P. S. de garçons	
Agen	7	Ajaccio	27	Bagnols-s.-Cèze	33
Aix	30	Apt	11	Beaumont-de-Lomagne	9
Annecy	41	Bagnères-de-Bigorre	28	Bourg-de-Péage	21
Bastia	60	Barcelonnette	30	Gisors	13
Gap	26	Beaufort	13	Grenoble	26
Lakanal	10	Cannes	42	Périers	15
Lyon	54	Civray	5	Pons	92
Moulins	8	Etampes	2	Rouillac	6
Nice	55	Figeac	27		215
Nîmes	52	Fontainebleau	36		
Poitiers	36	Gaillac	23		
Rochefort	22	Libourne	40		
Rodez	16	Manosque	32		
Rouen	7	Meaux	21		
St-Etienne	34	St-Germain-en-Laye	21		
Tournon	14	St-Marcellin	31		
	472	Sisteron	8		
		Thonon	33		
		Uzès	47		
		Villefranche-s-Saône	19		
		Vitré	5		
			501		

Total pour les établissements de garçons : 1.188

Lycées de jeunes filles		Collèges de jeunes filles		Cours secondaires de jeunes filles		E. P. S. de jeunes filles	
Aix.....	5	Le Luc...	22	Ajaccio...	19	Ajaccio..	11
Agen.....	5	Poitiers..	1	Arles	1	Brignoles	11
Annecy..	22		23	Bastia....	6	Chatillon-sur-Chalaronne.	8
Nice	11				26	Embrun .	7
St-Etienne	16					Gap.....	15
	59					Pons	19
						Sisteron.	8
						Thonon .	9
						Tours...	7
							95

Total pour les établissements de jeunes filles : 203

Total général (1188+203) = 1.391.

N° 16

RÉPARTITION DES ÉLÈVES SERBES DANS LES LYCÉES, COLLÈGES ET ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES DE GARÇONS ET DE JEUNES FILLES AU 15 NOVEMBRE 1916

Lycées de Garçons		Collèges de Garçons		E. P. S. de Garçons	
Agen	4	Ajaccio	28	Bagnols-s-Cèze	22
Aix	29	Apt	11	Beaumont-de-Lomagne	9
Annecy	46	Bagnères-de-Bigorre	27	Bourg-de-Péage	14
Bastia	54	Barcelonnette	29	Gisors	10
Gap	20	Beaufort	4	Grenoble	30
Lakanal	10	Cannes	43	Périers	11
Lyon,	43	Civray	2	Pons	86
Moulins	10	Etampes	4	Rouillac	6
Nice	70	Figeac	22		188
Nîmes	50	Fontainebleau	33		
Poitiers	30	Gaillac	14		
Rochefort	16	Libourne	38		
Rodez	15	Manosque	29		
Rouen	»	Meaux	19	Ecole normale d'Ajaccio	13
Saint-Etienne	9	Saint-Germain-en-Laye	27		
Tournon	3	Saint-Marcellin	26		
	419	Sisteron	9		
		Thonon	29		
		Uzès	36		
		Villefranche-sur-Saône	25		
		Vitré	2		
			457		

Total pour les établissements de garçons : 1.077

Lycées de jeunes filles		Collèges de jeunes filles		Cours secondaires de jeunes filles		E. P. S. de jeunes filles	
Agen.....	5	Le Luc...	17.	Ajaccio....	32	Ajaccio...	12
Aix	9	Poitiers ..	1	Arles.....	1	Brignoles	10
Annecy ..	21		18	Bastia.....	6	Châtillon-s-Chalaronne ...	9
Nice.....	11				39	Embrun..	13
St-Etienne	19					Gap	15
Tours....	3					Pons	16
	68					Sisteron..	8
						Thonon...	10
						Tours	»
							93
						Ecole normale d'Aix ...	3

Total pour les établissements de jeunes filles... 221

Total général (1077 + 221) = 1298

N° 17

RECLASSEMENT DES ÉLÈVES SERBES AU 1er OCTOBRE 1916

LYCÉES ET COLLÈGES DE GARÇONS

Nom de l'établissement	Nombre des élèves dont on ne propose pas le maintien	Affectation proposée pour ces élèves					
		E. P. S.	Écoles professionnelles	Écoles commerciales	Écoles des Beaux-Arts	Écoles d'agriculture	Divers
Académie d'Aix							
Lycées							
d'Aix	4	»	2	»	»	»	2
de Bastia	14	»	1	2	1	1	9
de Nice	10	1	»	»	»	»	9
Collèges							
d'Ajaccio	»	»	»	»	»	»	»
d'Apt	7	»	»	»	»	»	7
de Barcelonnette	3	»	»	»	»	»	3
de Cannes	3	2	»	»	»	»	1
de Manosque	3	»	1	1	»	»	»
d'Orange	»	»	»	»	»	»	»
de Sisteron	»	»	»	»	»	»	»
Académie de Bordeaux							
Lycée							
d'Agen	2	2	»	»	»	»	»
Collège							
de Libourne	2	»	»	»	»	»	2
Académie de Caen							
Lycée							
de Rouen	»	»	»	»	»	»	»
Académie de Clermont							
Lycée							
de Moulins	8	7	1	»	»	»	»
Académie de Chambéry							
Lycée							
d'Annecy	22	»	»	»	»	»	22
Collège							
de Thonon	2	»	»	1	»	»	1
Académie de Grenoble							
Lycées							
de Gap	»	»	»	»	»	»	»
de Tournon	1	»	»	»	»	»	1
Collège							
de Saint-Marcellin	2	1	»	»	»	»	1

Nom de l'établissement	Nombre des élèves dont on ne propose pas le maintien	Affectation proposée pour ces élèves					
		E. P. S.	Ecoles professionnelles	Ecoles commerciales	Ecoles des Beaux-Arts	Ecoles d'agriculture	Divers
Académie de Lyon							
Lycées							
de Saint-Etienne.....	4	1 (E,[N.)	»	»	»	»	3
de Saint-Rambert-Lyon.	8	»	»	2	»	»	6
Collège							
de Villefranche-s.-Saône	»	»	»	»	»	»	»
Académie de Montpellier							
Lycée							
de Nîmes.....	»	»	»	»	»	»	»
Collège							
d'Uzès.....	»	»	»	»	»	»	»
Académie de Paris							
Lycée							
Lakanal.....	1	»	»	»	»	»	1
Collèges							
d'Etampes.....	»	»	»	»	»	»	»
de Fontainebleau.....	1	»	»	»	»	»	1
de Meaux.....	»	»	»	»	»	»	»
Académie de Poitiers							
Lycées							
de Poitiers.....	7	»	6	»	»	1	»
de Rochefort.....	3	3	»	»	»	»	»
Collège							
de Civray.....	»	»	»	»	»	»	»
Académie de Rennes							
Collèges							
de Beaufort.....	2	»	»	1	»	1	»
de Vitré.....	»	»	»	»	»	»	»
Académie de Toulouse							
Lycée							
de Rodez	2	»	»	»	»	»	2
Collèges							
de Bagnères-de-Bigorre..	»	»	»	»	»	»	»
de Figeac.....	5	»	5	»	»	»	»
de Gaillac	3	»	»	1	2	»	»

ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES DE GARÇONS

Nom de l'établissement	Nombre des élèves dont on ne demande pas le maintien	Affectation proposée pour ces élèves				
		Enseignement secondaire	Ecoles professionnelles	Ecoles commerciales	Ecoles d'agriculture	Divers
Académie de Caen						
de Gisors (Eure)	4	1	1	2	»	»
de Périers (Manche)	»		»		»	»
Académie de Chambéry						
de Rumilly	1	1	»	»	»	»
Académie de Grenoble						
de Bourg-de-Péage	3	»	2	»	1	»
de Grenoble	»	»	»	»	»	»
de St-Vallier	2	2	»	»	»	»
Académie de Lyon						
de Charlieu	10	10	»	»	»	»
de Marcigny	4	4	»	»	»	»
Académie de Montpellier						
de Bagnols-sur-Cèze	»	»	»	»	»	»
Académie de Poitiers						
d'Amboise	9	8	»	»	»	1 (E.N.)
de Pons	»	»	»	»	»	»
de Rouillac	3	3	»	»	»	»
Académie de Toulouse						
de Beaumont-de-Lomagne	5	3		2	»	»

N° 18

RECLASSEMENT DES ÉLÈVES SERBES AU 1er OCTOBRE 1916 LYCÉES, COLLÈGES, COURS SECONDAIRES ET ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES DE JEUNES FILLES

Nom de l'établissement	Nombre des élèves dont on ne propose pas le maintien	Affectation proposée pour ces élèves				
		Facultés	E. P. S.	Ecoles professionnelles	Ecoles commerciales	Divers
Académie d'Aix						
Lycées						
d'Aix	»	»	»	»	»	»
de Nice	»	»	»	»	»	»
Collèges						
du Luc	»	»	»	»	»	»
Cours secondaires						
d'Ajaccio	18	»	»	»	»	18
de Bastia	»	»	»	»	»	»
Académie de Bordeaux						
Lycée						
d'Agen	1	1	»	»	»	»
Académie de Chambéry						
Lycée						
d'Annecy	6	»	»	2	»	4
Academie de Lyon						
Lycée						
de St-Etienne	2	»	»	»	1	1
Académie de Poitiers						
Collège						
de Poitiers	2	»	»	»	»	2
ECOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES						
Académie d'Aix						
d'Ajaccio	»	»	»	»	»	»
de Brignoles	»	»	»	»	»	»
de Sisteron	4	»	3 (Ensnt secaire)	»	1	»
Académie de Grenoble						
de Gap	»	»	»	»	»	»
d'Embrun	»	»	»	»	»	»
Académie de Lyon						
de Châtillon-sur-Chalaronne	1	»	»	»	1	»
Académie de Poitiers						
de Pons	2	»	»	1	»	1
de Tours	3	3	»	»	»	»
Académie de Chambéry						
de Thonon-les-Bains	»	»	»	»	»	»

N° 19

14 DÉCEMBRE 1916

SOIRÉE FRANCO-SERBE

Salle du Cinéma Familia, Rue Jacques-de-Grailly, Poitiers.

PROGRAMME

Première partie

1. *Prélude de l'Arlésienne*, par l'orchestre ..... BIZET
2. *Hymne serbe*, chanté par les élèves du Lycée..
3. *Symphonie*, M. J. Wintzweiler, de la *Schola Cantorum*..... E. LALO
4. a) Air de *Jeannot et Collin* (Nicolo 1814).
   b) *Chanson triste*..... .... DUPARC
   c) Air de *Mater Dolorosa* des *Béatitudes*, Mme Claire Carloni des Concerts Lamoureux.. ..... César FRANK
5. a) *La Serbie*, M. Bonnet, ancien élève du lycée de Poitiers.
   b) *L'existence*..... F. GALIPAUX
   c) *L'affaire des pendules*, M. Besnard, du Théâtre François Coppée..... J. CLÉMENT
6. a) *Nocturne*. Op. 48, n° 1..... CHOPIN
   b) *Berceuse* ..... CHOPIN
   c) *Etude de concert*, Mme A. Wintzweiller.... Gabriel PIERNÉ
7. a) Grand air de *Benvenuto Cellini*..... F. DIAZ
   b) *Fortunio* (*La maison grise*)..... A. MESSAGER
   c) *Aux morts pour la patrie* (Poésie de Péguy), M. Bruinen, du Théâtre de la Monnaie.... A. FÉVRIER
8. a) *Hymne slave*
   b) *Marche guerrière des Serbes* (les élèves serbes du lycée)..... M. BONNET
9. a) *La Marseillaise*.
   b) *Robes et manteaux*..... ZAMACOÏS
   c) *Histoire d'un crime*, M. Bernard..... GALIPAUX
10. Duo de *Thaïs*, Mme Carloni et M. Bruinen..... MASSENET
11. a) *En avant au combat*.
    b) *La Patrie*, par les étudiants serbes de l'Université.
12. a) *Le cygne*. ..... SAINT-SAENS
    b) *Prélude et Allegro*, M. J. Wintzweiller.... PUGNANI
13. a) *Le bonheur est chose légère*, violon..... SAINT-SAENS
    b) *Prière de la Tosca*..... PUCCINI
    c) *Hymne à la France*, Mme Claire Carloni.... Henri BUSSER
14. *La Marseillaise*, M. Bruinen (accompagné par l'orchestre).

Deuxième partie

CINÉMATOGRAPHE

1. Le prince de Serbie sur le front de Verdun.
2. L'Armée anglaise à Salonique.
3. Bout de Zan et sa petite amie.
4. A travers la Serbie.
5. Fête militaire au Maroc.
6. Calino emménage.

Les vues militaires ont été prises avec l'autorisation du Ministère de la Guerre

N° 20

SUBVENTIONS ALLOUÉES PAR L'ÉTAT EN 1916 AUX LYCÉES, COLLÈGES, COURS SECONDAIRES ET ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES POUR L'ENTRETIEN DES ÉLÈVES SERBES

Garçons.

Lycées		Collèges		Ecoles primaires supérieures	
Agen	13.978,87	Ajaccio...	22.817,80	Amboise..	6.821,50
Aix.....	34.279,08	Apt.....	13.565,01	Bagnols...	14.359,33
Annecy...	15.296,21	Bagnères-de-Bigorre	19.899,80	Beaumont.	8.490 »
Avignon ..	1.437,50	Barcelonnette	18.021,77	Bourg-de-Péage....	8.035,40
Bastia	56.703,30	Beaufort..	14.014,80	Charlieu ..	11 898,25
Gap	23.987,57	Cannes ...	43.253,45	Gisors....	10.083,93
Lakanal...	28.514,64	Civray....	2.559,60	Grenoble .	16.830 »
Lyon	76.204,36	Etampes..	2.901,54	Marcigny .	8.291,03
Moulins ..	23.041,57	Frigeac	22.343,70	Martel....	2.329,24
Nice.....	20.283,20	Fontainebleau....	42.104 »	Périers ...	9.576,48
Nîmes....	66.225,62	Gaillac....	16.212,58	Pons	51.463,92
Poitiers...	39 599,13	Grasse....	7.852 »	Rouillac ..	8.387,89
Rochefort.	24.469,74	Libourne..	25.336.30	Rumilly ..	6.831,90
Rodez	15.195,79	Manosque.	18.273,80	St-Vallier.	7.410,18
Rouen....	15.325,78	Meaux	19.575,50		
St-Etienne	34.951,31	Orange ...	9.372,50	*Ecole normale*	
Tournon..	14.616,60	St-Germain-en-Laye..	8.627,50	Ajaccio...	2.972,50
	534.110,27	St-Marcellin ..	15.555,41	Jausiers ..	8.059,20
		Sisteron ..	6.451,10	Mont Dauphin.....	3.022,90
		Thonon...	23.764,02	Viriville ..	1.303,10
		Uzès.....	17.359,41	Voreppe..	874,30
		Villefranche-sur-Saône ..	16.661,87	St-Laurent-du-Pont..	292.30
		Vitré	11.175 »	Mimizan..	1.750 »
			397.698,46		189.083,44

Filles.

Lycées, Collèges et Cours secondaires		Ecoles primaires supérieures	
Agen	2.620,20	Ajaccio	6.800 »
Aix	2.096,16	Brignoles	11.062,66
Annecy	27.425,03	Châtillon-sur-Chalaronne	7.623,19
Montauban	36 »	Embrun	6.270,20
Roanne	340,79	Gap	7.821,20
St-Etienne	14.937,59	Pons	15.138,40
Nice	1.232 »	Sisteron	5 950 »
Tours	343,50	Thonon	5.104,93
Le Luc	16.119,41	Tours	6.155 »
Poitiers	3.907,14	*Ecole normale*	
Ajaccio	17.124,96		
Bastia	2.850 »	Aix	281,40
	89.032,78		73.206,98

N° 21

COLLÈGE DE JEUNES FILLES DU LUC

RECETTES. ENTRETIEN

Reçu du Comité franco-serbe pour l'entretien.....	960
Dons.....	162,15
Reçu de la Jeunesse serbe.....	560
Total.....	1.682,15

DÉPENSES. ENTRETIEN

Achat de chaussures.....	219,15
Réparations de chaussures.....	96,70
Cirage.....	10,30
Lacets de souliers.....	2,80
Objets de toilette (peignes, brosses, etc.).....	16,05
Savon.....	19,60
Etoffe (pour tabliers, châles, linge, etc.).....	285,65
Mouchoirs.....	4,80
Tabliers.....	20,75
Chaussettes.....	1
Mercerie (fil, coton, aiguilles, etc.).....	68,10
Chapeaux.....	8,50
Façon de tabliers, robes.....	4
Rubans.....	7,20
Frais de voyage.....	40,20
Camphre et poivre (pour vêtements).....	1
Total.....	805,80

Reste en caisse 1.682,15 — 805,80 = 876,15

N° 22

CONVENTION

Relative à l'éducation des jeunes Serbes dans les Universités et dans les Écoles normales françaises.

Le Gouvernement Royal de Serbie

Et le Gouvernement de la République française, animés du sincère désir de faire participer la jeunesse serbe aux bienfaits de la culture et de l'instruction française; résolus à favoriser de tous leurs efforts l'éducation de cette jeunesse dans les Universités et dans les Écoles normales françaises; désirant conclure une convention à cet effet ont nommé pour leurs plénipotentiaires, savoir : Son Excellence M. Nicolas Pachitch, Président du Conseil et Ministre des Affaires Étrangères de Serbie, pour la Serbie,

Et son Excellence M. Auguste Boppe, envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de France auprès du Gouvernement Serbe, pour la France.

Lesquels, après s'être communiqués leurs pleins pouvoirs trouvés en bonne et due forme, sont convenus des dispositions suivantes :

ARTICLE PREMIER

Chaque année les Universités et les Écoles normales d'instituteurs et d'institutrices de France recevront un certain nombre d'étudiants et d'élèves, maîtres serbes, désignés par le Gouvernement serbe. Ce nombre sera fixé au mois de juillet, pour l'année scolaire suivante, par décision du Ministre de l'Instruction publique, après entente entre les deux Gouvernements serbe et français.

A cet effet, aussitôt après la signature de la convention, le Gouvernement serbe fera connaître au gouvernement français le nombre des élèves serbes qu'il désire voir suivre les cours des Universités ou Écoles normales françaises pendant les trois années qui suivront.

Le Gouvernement français, d'après le nombre qui lui sera ainsi indiqué, désignera une ou plusieurs Universités ou Écoles normales dans lesquelles seront prises les mesures propres à faciliter l'éducation dans ces établissements de jeunes serbes, notamment les mesures qui seront définies dans les articles suivants de la présente convention.

ARTICLE II

Dans chacune des Universités qui recevront des étudiants serbes, un ou plusieurs professeurs serbes désignés et payés par le Gouvernement serbe seront admis à enseigner la littérature, la langue et l'histoire de leur pays.

Ils pourront en outre, sur la proposition du Conseil de l'Université, être chargés d'un cours complémentaire à l'usage des étudiants français, et être rétribués à ce titre.

Les étudiants serbes seront soumis au même régime scolaire et disciplinaire que les autres étudiants des Universités françaises.

ARTICLE III

Un certain nombre d'étudiants serbes seront exemptés du paiement des droits d'immatriculation, bibliothèque, inscriptions et travaux pratiques, sur les propositions du Gouvernement serbe, dans la limite des crédits votés par le Parlement pour le remboursement de ces droits aux Universités; un certain nombre d'étudiants pourront, en outre, de ce fait, être exemptés des droits perçus au profit de l'État.

Des bourses d'entretien, dont le taux sera fixé par arrêté du Ministre, seront attribuées à un certain nombre d'étudiants serbes. Leur nombre sera fixé chaque année.

Les exemptions de droits et les bourses d'entretien pourront être supprimées, par décision du Ministre, sur la proposition du Conseil de l'Université, aux étudiants dont le travail serait reconnu insuffisant.

ARTICLE IV

Les étudiants serbes reçus dans les Universités françaises en vertu de la présente convention devront présenter le diplôme de baccalauréat français ou le diplôme de baccalauréat serbe. Ceux qui ne présenteront que ce dernier diplôme devront, en outre, justifier d'une connaissance suffisante du français pour profiter de l'enseignement donné dans nos facultés.

ARTICLE V

Dans chacune des Écoles normales d'instituteurs et d'institutrices qui recevront des élèves-maîtres serbes, un ou plusieurs professeurs serbes seront admis à donner les enseignements de langue, littérature et histoire de leur pays. Ils seront en même temps chargés de la surveillance de leurs nationaux, sous l'autorité du Directeur de l'École. Ils seront désignés et payés par le Gouvernement serbe. Ils jouiront de l'avantage de la table commune dans les mêmes conditions que les professeurs français chargés de surveillance.

Les élèves-maîtres serbes seront soumis au même régime scolaire et disciplinaire que leurs camarades français.

L'entretien des élèves-maîtres serbes dans les Écoles normales d'instituteurs sera également assuré en partie par le Gouvernement français dans la limite des crédits votés à cet effet.

ARTICLE VI

La présente convention est valable pour trois ans et se continuera par périodes égales, par tacite reconduction, la partie dénonçante devant prévenir un an avant l'expiration de la période en cours.

En foi de quoi, les Plénipotentiaires ont signé la présente convention et l'ont revêtue de leurs sceaux.

Fait à Corfou, en deux exemplaires, le neuvième jour du mois de novembre de l'an mil neuf cent seize.

Nik. P. Pachitch.
A. Boppe.

N° 23

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SERBES PAR UNIVERSITÉS

Besançon	10	Montpellier	97
Bordeaux	68	Nancy	2
Clermont	36	Paris	29
Dijon	5	Poitiers	56
Grenoble	58	Rennes	11
Lyon	26	Toulouse	22

TABLE DES GRAVURES

	en regard page
Arrivée de réfugiés serbes à Marseille	8
Arrivée de réfugiés serbes à Marseille	20
Ecole primaire supérieure serbe d'Ajaccio	26
Réception des Serbes à Poitiers par les autorités	44
Cours secondaire serbe d'Ajaccio	46
Groupe serbe du Lycée de Nîmes	52
Ecole militaire serbe de Jausiers	62
Serbes de Poitiers en uniforme du Lycée	92

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

La Bejania des écoliers..... 1
Du débarcadère à l'école..... 12
L'accueil de la France..... 30
Une année de la vie scolaire des Serbes..... 40
Voreppe, Viriville et Jausiers..... 60
Le Comité universitaire de la Jeunesse serbe et la Nation serbe en France..... 66
Pour l'avenir. Conclusion..... 70

Annexes :

1. Remerciements d'enfants serbes aux élèves de l'École primaire supérieure de jeunes filles à Marseille... 81
2. Spécimen de fiche du centre de Marseille..... 84
3. Statistique des enfants serbes répartis par le centre de Marseille..... 85
4. Spécimen de fiches du centre d'Aix-les-Bains..... 86
5. Feuille de route du centre d'Aix-les-Bains..... 86
6. Age des élèves serbes présents dans les Lycées, etc. 89
7. Journée d'un élève serbe au Collège de Saint-Germain-en-Laye 90
8. Lycée de garçons de Nice..... 91
9. Emploi du temps des jeunes Serbes au Lycée de Poitiers..... 92
10. Emploi du temps des élèves serbes à l'Ecole primaire supérieure de jeunes filles de Gap..... 94
11. Connaissances en français des élèves serbes présents dans les Lycées, etc..... 96
12. Notes trimestrielles des élèves serbes au Lycée de Poitiers 98

Pages.
13. Appréciations des professeurs sur les élèves serbes au Lycée de jeunes filles de Nice..... 99
14. Répartition des élèves serbes dans les Lycées, etc., fin juillet 1916..... 100
15. Répartition des élèves serbes dans les Lycées, etc., au 15 octobre 1916..... 102
16. Répartition des élèves serbes dans les Lycées, etc., au 15 novembre 1916..... 102
17. Reclassement des élèves serbes (garçons) au 1er octobre 1916..... 106
18. Reclassement des élèves serbes (jeunes filles) au 1er octobre 1916..... 109
19. Programme d'une soirée franco-serbe à Poitiers.... 110
20. Subventions allouées par l'État en 1916 aux Lycées, etc., pour l'entretien des élèves serbes..... 111
21. Collège de jeunes filles de Luc. Recettes. Entretien. 113
22. Convention relative à l'éducation des jeunes Serbes dans les Universités et dans les Écoles Normales françaises..... 114
23. Répartition des étudiants serbes par Universités... 118
Table des gravures..... 119

C465

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

THE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LOS ANGELES

UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 000 035 604 8